

DELIBERATION

CFVU-037-2016

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu la loi n 2013-660 du 22 juillet 2013 relative   l'enseignement sup rieur et   la recherche, notamment son article 116 ;
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu le code des statuts et r glementations de l'Universit  d'Angers,
Vu les convocations envoy es aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 18 mai 2016.

Objet de la d lib ration : Renouvellement des habilitations   d livrer des capacit s de m decine

La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 23 mai 2016 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

Le renouvellement des habilitations   d livrer des capacit s de m decine est approuv .

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 26 voix pour.

A Angers, le 31 mai 2016

La Vice-pr sidente FVU

Sabine MALLET



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le : **30 mai 2016**

4. Renouvellement des habilitations à délivrer des capacités de médecine

a. Capacité d'angiologie



UNIVERSITE D'ANGERS – UFR SANTE
DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER LA CAPACITE D'ANGIOLOGIE

CAMPAGNE 2016-2020

I – UNIVERSITE DE : ANGERS

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES : (Ordre alphabétique)	
UNIVERSITE	CORRESPONDANTS LOCAUX
Angers :	Pr P. Abraham; Pr J Picquet, Dr S Henni
Brest :	Pr L. Bressollette
Nantes :	Pr MA Pistorius
Poitiers :	Pr J-B. Ricco, Dr C Landron
Rennes :	Dr G Mahe

II – AVIS

Du ou des conseils des UFR
De la commission de la formation et de la vie universitaire
Du conseil d'administration

III –COORDONNATEUR LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT

Pr. P ABRAHAM

☞ **PU- PH, Professeur de Physiologie,**

Laboratoire de Physiologie

UMR INSERM 1083 CNRS 6214 -

Faculté de Médecine, Rue Haute de Reculée

49045 ANGERS Tél. : 02.41.73.58.45 - Fax : 02.41.73.58.95

Adresse électronique : Pierre.abraham@univ-angers.fr

IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE

La Capacité d'Angiologie existe à Angers depuis 1977, d'abord sous la forme d'un DU puis d'un DIU et enfin d'une CAPACITE depuis le début des années 1990. Tours a été la première ville de la Région Centre-Ouest à délivrer cet enseignement. La Capacité inter-régionale regroupait 4 UFR : Nantes, Angers, Rennes et Tours. Deux autres UFR sont venues se joindre à notre capacité : Brest et Poitiers pour la demande d'habilitation 2000-2001. Actuellement les 6 villes universitaires de notre inter-région forment 12 angiologues par an, ce qui est en adéquation avec les besoins démographiques de notre région. La réunion des compétences de ces 6 villes dans le cadre d'un enseignement commun a permis de conforter la qualité de l'enseignement en élargissant notablement le niveau d'expertise des enseignants qui interviennent dans notre capacité.

V – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

Le nombre d'étudiants autorisés à s'inscrire reste fixé à 12 par an pour l'inter-région. Cela représentera 2 étudiants par an et par UFR. Les séminaires d'enseignement sont communs aux deux années d'études ce qui représente au maximum 24 étudiants pour chaque séminaire.

VI – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'enseignement théorique est réparti sur 2 ans à raison de 5 séminaires par an de 9 à 12 heures chacun soit au total 10 séminaires qui représentent un volume horaire de 100 à 120 heures d'enseignement théorique :

Un exemple des séminaires pour l'année en cours est présenté en annexe.

L'enseignement pratique est obligatoire et comprend un stage d'un an plein temps la première année dans un service agréé de Médecine vasculaire ou de Chirurgie Vasculaire et un stage de six mois ou un an à mi-temps la deuxième année.

VII – COMITE PEDAGOGIQUE POUR LES COURS COMMUNS

Il est composé des responsables d'enseignement dans chaque UFR :

Pr P ABRAHAM
Pr L BRESOLETTE
Pr MA PISTORIUS
Pr JB RICCO
Dr G MAHE

VIII – COORDONNEES DES CONTACTS LOCAUX

ANGERS : Pr P ABRAHAM / Pr J PICQUET / Dr S HENNI
Laboratoire d'explorations fonctionnelles
UFR Santé
49000 ANGERS
02 41 35 46 17

Pierre.abraham@univ-angers.fr

Samir.henni@chu-angers.fr

Jean.picquet@chu-angers.fr

BREST : Pr L BRESSOLETTE
CHRU la Cavalle blanche
Boulevard Tanguy PRIGENT
29200 BREST
02 98 34 75 45
Luc.bressollette@chu-brest.fr

NANTES : Pr MA PISTORIUS
CHU Hôtel Dieu
1 place Alexis Ricordeau
44093 NANTES Cedex 1
02 40 08 33 55
marc.pistorius@chu-nantes.fr

POITIERS : Pr JB RICCO / Dr C LANDRON
CHU La Milétrie
BP 577
86021 POITIERS Cedex
05 49 44 38 46

JBricco2@mac.com

Cedric.Landron@chu-poitiers.fr

RENNES Dr G MAHE
CHU Pontchaillou
2 Rue Henri le Guilloux,
35000 Rennes
Tel 02 99 28 43 21
Guillaume.mahe@chu-rennes.fr

IX – MODALITES D'ENSEIGNEMENT

La présence aux enseignements est obligatoire au moins une fois par mois au cours de l'année universitaire à l'un et/ou l'autre des staffs:

Le volume des enseignements théoriques est de 100 heures soit 20 heures par Faculté (annexe).

La formation pratique est assurée par la ville universitaire où le candidat a pris son inscription.

Le nom et la qualification des enseignants statutaires sont présentés en annexe.

L'enseignement a lieu du mercredi au vendredi inclus.

Le programme illustratif est présenté en annexe.

X – SERVICES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE :

1 – Explorations Fonctionnelles Vasculaires (Pr G Leftheriotis / Pr P Abraham) – CHU Angers.

2 - un certain nombre de lieux de stage pourront être validés après accord préalable du responsable d'enseignement et sous réserve d'encadrement par un médecin compétent en Médecine vasculaire angiologie.

XI – MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

Examen probatoire : Compte tenu du nombre limité de places dans chaque UFR, les étudiants sont admis à s'inscrire à la Capacité d'Angiologie après un examen probatoire (écrit : 3 questions rédactionnelles sur une durée de 2 heures et une épreuve orale). Le nombre de places ouvertes chaque année pour l'ensemble des UFR de l'inter-région Centre-Ouest est limité à 12.

La validation de la Capacité en Angiologie requiert :

La validation de la capacité nécessite la validation d'un examen (écrit et oral), du mémoire et des stages.

L'examen comprend :

Une épreuve écrite notée sur 60 comportant :

2 épreuves rédactionnelles d'une heure notée chacune sur 20 (total 40)

2 épreuves rédactionnelles courtes de 30 mn chacune de type dossier notée chacune sur 10. (total 20)

Un examen pratique noté sur 60 : cet examen n'est accessible qu'aux candidats ayant obtenu une note supérieure à 18 / 60 aux épreuves écrites et ayant remis leur Mémoire avant la date limite. Il comporte :

Une épreuve de dossier clinique notée sur 30

Une épreuve technique d'explorations fonctionnelles notée sur 30.

La validation de l'écrit et de l'oral est obtenue sur la base de la moyenne (soit 60 sur 120) à l'ensemble des épreuves. Une note inférieure à 18 / 60 à l'écrit ou à l'oral est éliminatoire.

Le mémoire :

Le mémoire doit correspondre à un article publiable et qui doit avoir été terminé et soumis pour appréciation aux différents enseignants de la capacité d'angiologie une semaine au moins avant la date fixée pour l'oral.

Une note sur 20 est attribuée par le jury (moyenne des notes du jury). Le mémoire est validé pour les notes égales ou supérieures à 10/20.

Les stages pratiques :

Leur validation fait l'objet d'une note sur 20 par le directeur de stage et tient compte :

De l'assiduité du candidat

De la réalisation des objectifs propres au stage définis par le directeur de stage : connaissances théoriques et pratiques, réalisation des gestes techniques.

De la réalisation et de la remise du mémoire dans les délais impartis.
Les tages pratiques sont validés pour les notes égales ou supérieures à 10/20.

Rattrapage

Une session de rattrapage organisée 3 mois après proclamation des résultats sera accessible aux étudiants non admis à la session de juin soit pour une moyenne insuffisante soit pour la non validation du Mémoire. Par ailleurs elle ne sera accessible qu'aux candidats n'ayant présenté aucune note éliminatoire à l'écrit, à l'épreuve sur dossier (total oral > 9 / 30) ou à l'épreuve technique (note > 9 / 30). Cette épreuve orale comportera selon les cas :

- Une nouvelle présentation et notation du mémoire (si celui-ci n'a pas été validé en juin)
- Et/ou une épreuve sur dossier notée sur 30
- Et/ou une épreuve technique notée sur 30.

L'étudiant ayant obtenu une note inférieure à la moyenne au stage pratique devra, pour pouvoir bénéficier de l'examen de rattrapage, compléter son stage pratique pendant l'été selon des modalités qui lui seront définies par le Coordinateur local.

Les notes ainsi obtenues aux différentes épreuves remplaceront celles obtenues en juin. Le candidat sera admis si sa moyenne atteint 60 / 120. Toute note inférieure à la moyenne conduira à un ajournement.

XII – INSCRIPTION DES CANDIDATS ETRANGERS

L'inscription des étudiants étrangers à la capacité est conditionnée :

A la fourniture d'un dossier comportant une lettre de recommandation d'un universitaire du pays d'origine se portant garant du candidat

A un entretien préalable avec le responsable d'enseignement

Au passage obligatoire du probatoire, même pour les médecins étrangers ayant obtenu leur thèses depuis plus de 3 ans.

ANNEXE I

Curriculum vitae abrégé du responsable local:

Pierre ABRAHAM Né le 15 septembre 1961 à Paris

Fonctions

Professeur des Universités – Praticien Hospitalier
Cardiologue, , CHU d' Angers

DIPLÔMES:

- Doctorat en Médecine : 1990
- D.E.S. de Cardiologie : 1990
- D.E.S.C. de Médecine Vasculaire : 1994

TITRES UNIVERSITAIRES:

- D.E.A. , Physiologie -1992
- Doctorat d'Université : Physiologie 1995
- Habilitation à diriger les recherches 1998

AUTRES DIPLOMES:

- Diplôme d'université d' Echocardiographie-Doppler : 1990
- Capacité de Médecine du Sport 1992.
- Diplôme d'université de Cardiologie du sport 1997
- Diplôme inter universitaire: Physiopathologie de l'exercice, Explorations fonctionnelles d'effort 1999

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

1: Tarhouni K, Guihot AL, Vessieres E, Procaccio V, Grimaud L, Abraham P, Lenfant F, Arnal JF, Favre J, Loufrani L, Henrion D. Estrogens are needed for the improvement in endothelium-mediated dilation induced by a chronic increase in blood flow in rat mesenteric arteries. *Vascul Pharmacol.* 2015 Oct 22. pii: S1537-1891 ,PubMed PMID: 26471832.

2: Gernigon M, Fouasson-Chailloux A, Colas-Ribas C, Noury-Desvaux B, Le Faucheur A, Abraham P. Test-retest Reliability of GPS derived Measurements in Patients with Claudication. *Eur J Vasc Endovasc Surg.* 2015 Nov;50(5):623-9. PMID: 26319478.

3: Urban M, Fouasson-Chailloux A, Signolet I, Colas Ribas C, Feuilloy M, Abraham P. Comparison of two devices for measuring exercise transcutaneous oxygen pressures in patients with claudication. *Vasa.* 2015 Sep;44(5):355-62. PMID: 26317255.

4: Delagarde H, Ouadraougo N, Grall S, Macchi L, Roy PM, Abraham P, Prunier F. Remote ischaemic preconditioning in intermittent claudication. *Arch Cardiovasc Dis.* 2015 Oct;108(10):472-9. PMID: 26071836.

5: Gernigon M, Le Faucheur A, Fradin D, Noury-Desvaux B, Landron C, Mahe G, Abraham P. Global positioning system use in the community to evaluate improvements in walking after revascularization: a prospective multicenter study with 6-month follow-up in patients with peripheral arterial disease. *Medicine (Baltimore).* 2015 May;94(18):e838 PMID: 25950694;

ANNEXE II

Exemple des programmes des séminaires de formation

ANNEE 2015 & 2016 :

ANGERS : 16-17 Janvier 2015 : *Notions fondamentales en Angiologie*

NANTES : i 23 et 24 Février 2015 *Acrosyndriomes et troubles trophiques.*

BREST : Vendredi 25 et Samedi 26 mars 2016 *Maladie veineuse thrombo-embolique*

POITIERS : 21-22 mai 2015 : *Facteurs de risque CV*

RENNES : 2 et 3 avril 2015 *Troncs supra-aortiques*

ANGERS : i 22 et 23 Janvier 2016 *Médecine Interne*

NANTES : 23 et 24 Février 2016 *Insuff. veineuse, Lymphologie, angiodyplasies*

BREST : 25 et 26 mars 2016 *Maladie veineuse thrombo-embolique*

POITIERS : 07 et 08 avril 2016 : *Anévrisme de l'Aorte et AOMI*

RENNES : 12 et 13 mai 2016 *Pièges vasculaires, installation libérale*

SEMINAIRE SAINT BREVIN : dates : les 17 et 18 juin 2016 Présentation des mémoires.

EXAMEN 2016 :

ECRIT (3 heures) (dans chaque CHU) : MARDI 7 Juin 2016 (à 9 heures) :

ORAL et EPREUVE PRATIQUE (ANGERS) : VENDREDI 24 JUIN 2016 (à 9 heures)

D.E.S.C. DE MEDECINE VASCULAIRE ET CAPACITE D'ANGIOLOGIE

Année universitaire 2015/2016

PROGRAMME ANGERS

Faculté de Médecine (Rue Haute de Reculée)

Médecine Vasculaire :

Maladies Génétiques, Auto-immunes et Systémiques

VENDREDI 22 JANVIER 2016 - salle H102- Faculté de Médecine

8h30 à 8h45 : Pr G. Lefthériotis, Pr P. Abraham, Dr S. Henni, Dr L. Omarjee
Accueil des participants

8h45 à 9h45 : Dr L. Omarjee :
Mécanismes immunologiques des pathologies auto-immunes et systémiques à expression vasculaire

9h45 à 10h45 : Dr L. Omarjee
Vascularites des gros vaisseaux : artérite à cellules géantes et maladie de Takayashu

11h00 à 11h30 : Dr S. Henni
Maladie de Behcet

11h30 à 12h00 : Dr M. Anni
Maladie de Buerger

14h00 à 15h30 : Dr C. Lavigne
Vascularites des petits vaisseaux (GPA, EGPA, Polyangeite Microscopique, Cryoglobuline, Cryofibrinogène, leucocytoclasique)

15h45 à 17h00 : Dr C Belizna
Connectivite (Lupus, SAPL)

17h00 à 18h00 : Dr L. Omarjee
Sclérodermie - Sharp

SAMEDI 23 JANVIER 2016 salle H102- Faculté de Médecine.

9h00 à 10h00 Pr G.Lefthériotis
Elastophies primitives et secondaires (Marfan, Ehlers-Danlos, Lowe-Dietz, PXE)

10h00 à 11h00 Pr L. Martin
Manifestations dermatologiques des maladies immuno-vasculaires

11h à 12h: Dr C. Fontaine
Oedème

SEMINAIRE DE BREST

JEUDI 24 ET VENDREDI 25 MARS 2016

Hôpital de la Cavale Blanche – Boulevard Tanguy Prigent – BREST
Salle de Réunion du Pôle 1 (accès hospitalisation 1-2 dans le hall d'accueil)

D.E.S.C. DE MEDECINE VASCULAIRE ET CAPACITE D'ANGIOLOGIE

Jeudi 24 MARS 2016

9 h 00 : Accueil des participants.

9 h 05 : MVTE et hormones

Pr K.LACUT

10 h 15 : MVTE et hormones (2)

Pr K.LACUT

11 h 15 : MVTE et Cancer

Dr A. DELLUC

14 h 00 : MVTE et sujet âgé

Pr. L.BRESSOLLETTE

15 h 00 : Le scanner spiralé et l'IRM dans le diagnostic
de l'embolie pulmonaire

Pr. M.NONENT

16 h 15: La scintigraphie pulmonaire.

Pr. PY.SALAUN

Vendredi 25 MARS 2016

9 h 00 : Stratégie diagnostique devant une EP

Pr F.COUTURAUD

10 h 30: Traitement ambulatoire de l'EP

Pr. F.COUTURAUD

12 h : Fin du Séminaire

HÔPITAL G.R. LAËNNEC, NANTES

44800 St HERBLAIN

Salle d'enseignement «Ile d'Yeu » - 2^e étage

Mardi 23 février 2016

9h30 : Insuffisance veineuse chronique : (M.A. PISTORIUS)

- Etiologies, physiopathologie
- Expression clinique (symptômes, complications cutanées)

10h30 : Exploration complémentaire de l'IVC (J CONNAULT)

11h30 : Maladie post-thrombotique (M.A. PISTORIUS)

14h : Lymphologie (M.A. PISTORIUS)

- Physiopathologie, classifications
- Expression clinique et stratégie des examens complémentaires
- Principes de prise en charge

16h : Angiodysplasies (S. BARBAROT)

Mercredi 24 février 2016 :

9h – Anatomie du réseau veineux superficiel des membres inférieurs (Flora GOUAILLER VULCAIN).

10h – Chirurgie conventionnelle des varices des membres inférieurs (Nicolas BAGUE)

11h00 – Sclérothérapie (Louis SEIDE)

14h - Traitement endovasculaire de l'IVS (Alain COSTARGENT)

15h - Traitement endovasculaire de l'IVP (Yann GOUËFFIC)

16h - Indications chirurgicales en 2016 (Philippe CHAILLOU)

16h30 – Rééducation veino-lymphatique (*Equipe du centre de Réadaptation de la Tourmaline*)

**PROGRAMME DU SEMINAIRE DE BREST
VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 MARS 2015**

Hôpital de la Cavale Blanche - Boulevard Tanguy Prigent - BREST

Salle de Réunion du Pôle 1 (accès hospitalisation 1-2 dans le hall d'accueil)

D.E.S.C. DE MEDECINE VASCULAIRE ET CAPACITE D'ANGIOLOGIE

Vendredi 27 MARS 2015

9 h 00	Accueil des participants.	
9 h 15	Les Héparines Non Fractionnées.	Pr D.MOTTIER
10 h 30	Les HBPM.	Pr D.MOTTIER
11 h 15	Les Nouveaux Anticoagulants	Pr D.MOTTIER

14 h 00	Les Anti- plaquettaires.	Pr L.BRESSOLLETTE
14 h 45	CAT en cas de gestes invasifs sous AP	Pr L.BRESSOLLETTE
15 h 30	Education du patient sous anticoagulant	Pr K.LACUT
16 h 15	La contention-compression veineuse	Dr Ph.QUEHE
16 h 45	Sclérothérapie	Dr Ph.QUEHE
17 h 30	Fin du séminaire	

Samedi 28 MARS 2015

9 h 00	Les Thrombolytiques. Traitement des TIH. Durée du traitement par AVK	Pr F.COUTURAUD
10 h 00	Pause	
10 h 15	Les AVK	Pr F.COUTURAUD
11 h 15	Discussion.	

Seminaire de Rennes

**Pathologie des troncs supra-aortiques et
abords vasculaires (2 et 3 avril 2015)**

2 avril 2015 :

9h30 La fistule dans tous ses états

- 9H30 Cartographie pré-fistule et suivi de fistule (45 min) (Dr B. LANGELLA)
- 10H15 Fistule et dialyse : point de vue du néphrologue (45 min) (E. TOMKIEWICZ)
- 11H00 Fistule : point de vue de chirurgien (45 min) (chirurgien à définir)
- 11h45 Fistule : point de vue du radiologue (30 min) (JF HEAUTOT)

13h30 Troncs supra-aortiques :

- 13H30 Rappel anatomique : Dr A. LUCAS (15min)
- 13H45 Le traitement médical et indications des prises en charge: Dr JF. PINEL (45min) ok
- 14H30 Techniques chirurgicales, résultats des techniques chirurgicales : Dr (30min)
- 15H00 Angioplastie carotidienne : Dr A. KALADJI (30 min)
- 15H30 Dissection des troncs supra-aortiques : Dr A. LUCAS (45min)
- 16H30 Exploration fonctionnelle des troncs supra-aortiques : Dr G. MAHE (30min)

17h00 : Artériopathie non athéromateuse : Dr C. CAZALETS (45 min)

17h 45: Fin

3 avril 2015 :

9h00 Accueil Docteurs Bernard LANGELLA, Antoine LUCAS, Guillaume MAHE

9h15 Les filtres caves : indications, pose, suivi Dr JF. HEAUTOT (30 minutes)

9h45 Bilan pré-opératoire dans la chirurgie artérielle : Dr G. GODET (45 min) Ok

10h30 Les complications des abords vasculaires (Chirurgien- 45min)

11h 15: Choix du pansement et conduite thérapeutique devant les ulcères artériels et veineux : Dr A. LUCAS -- Madame Andrée-Alice ALLAIN (45 min)

12h30 FIN

CAPACITE D'ANGIOLOGIE

Séminaire de Poitiers

21 et 22 mai 2015

Les facteurs de risques cardio-vasculaires

Lieu : Salle de cours du service de Radiologie

Niveau 0 Tour Jean Bernard CHU Poitiers

Jeudi 21 mai

14h00-16h00 : Tabac et risque cardiovasculaire. Prise en charge du sevrage tabagique en pratique. **Dr**

Michel UNDERNER

16h00 – 16h45 : Diabète sucrés et risque cardiovasculaire. Résultats du traitement de l'hyperglycémie. **Pr**

Richard MARECHAUD

17h00-17h45 : Dyslipidémies et risque cardiovasculaire. Bénéfices démontrés de sa prise en charge, résultats des essais cliniques. **Pr Richard MARECHAUD**

18h45-18h30 : L'insuffisance rénale, facteur de risque cardio-vasculaire. **Dr Antoine Thierry**

Vendredi 22 mai 2015

9h00-10h00 : Le traitement prolongé par corticoïdes, facteur de risque cardiovasculaire. **Pr ROBLLOT**

10h00-11h00 : Micro et macroangiopathie diabétique : conséquences cliniques. **Dr Rafik BELHADJ**

11h00-12h00 : HTA et risque cardiovasculaire. Prise en charge pratique. **Dr ?**

1200-13h00 : Les nouveaux facteurs de risque cardiovasculaire **Dr Cédric LANDRON**

13h00-13h30 : Nouvelles thérapeutiques en médecine vasculaire : exemple des anticorps monoclonaux. **Dr Rafik BELHADJ**

CAPACITE D'ANGIOLOGIE

Planning des enseignements – session sur Angers – janvier 2015

MODULE "Notions fondamentales en Angiologie"

ANGERS Vendredi 16 et Samedi 17 Janvier 2015

Organisateurs : Pr PICQUET, Pr ABRAHAM, Pr LEFTHÉRIOTIS

Lieu : Faculté de Médecine d'Angers - Rue Haute de Reculée – 49045 Angers cedex

Vendredi 16 Janvier 2015 - ED 11

9h00 **Pr Abraham** Techniques non ultrasonores d'étude de la circulation et de la microcirculation en angiologie : TcPO2 et Laser Doppler

10h15 **Dr Libouban** Histologie des parois vasculaires

11h15 **Dr. Omarjee** Examen et exploration vasculaire des organes génitaux

14h00 **Dr. Papon** Anatomie vasculaire de l'abdomen et des membres inférieurs.
Anatomie vasculaire des troncs supra-aortiques.

16h00 **Dr. Omarjee** Hémodynamique et explorations fonctionnelles ultrasonores artérielles de l'aorte abdominale et des membres inférieurs.

17h30 **Dr Jacquinand** Hémodynamique veineuse et son exploration

18h30 **Pr. Lefthériotis** Biophysique des ultrasons.
Echotomographie-Doppler continu, pulsé, couleur.

Samedi 17 Janvier 2015 - ED 11

9h00 **Dr Fortrat** Explorations fonctionnelles artérielles cervico-céphaliques et transcrâniennes

10h00 **Dr Godon** Hémostase et coagulation

11h00 **Pr. Lefthériotis** Paroi artérielle et son vieillissement.

Fin de la session à 12h00.

CAPACITE D'ANGIOLOGIE

Faculté de Médecine de Nantes - Lundi 23 et mardi 24 février 2015

Salle 326

Faculté de Médecine de Nantes (*ancien bâtiment*)

ACROSYNDROMES ET TROUBLES TROPHIQUES

LUNDI 23 FEVRIER

Matin :

9 h 00 : accueil

9 h 15 Thermorégulation - physiopathologie des acrosyndromes vasculaires – Bernard PLANCHON

11 h 00 Phénomène de Raynaud – Bernard PLANCHON

Après-midi :

14h 00 Acrocyanoses et Engelures – Marc-Antoine PISTORIUS

15 h 00 Erythermalgie – Olivier ESPITIA

16 h 00 Nécroses digitales – Marc-Antoine PISTORIUS

Mardi 24 février

Matin :

9 h 00 Troubles trophiques et ulcères vasculaires :

* Aspects diagnostiques - Marc-Antoine PISTORIUS

10h 00 * Prise en charge thérapeutique – Nicolas BREBION

Après-midi :

14 h 00 Pathologies vasculaires d'origine professionnelle :

- Qu'en penser ? – Marc-Antoine PISTORIUS

- Le point de vue du Médecin du Travail – Dominique DUPAS

16 h 30 Discussion

b. *Capacité de gérontologie*

DEMANDE D'HABILITATION À DÉLIVRER
LA CAPACITÉ DE GÉRONTOLOGIE

I - UNIVERSITÉ :

UFR Santé – Université d'Angers – Rue Haute de Reculée 49045 Angers

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES

UNIVERSITÉS SUIVANTES :

Brest ; UFR de Médecine

Nantes ; UFR de Médecine

Poitiers ; UFR de Médecine

Rennes ; UFR de Médecine

Tours ; UFR de Médecine

ENSEIGNEMENT EN COLLABORATION AVEC LES

UNIVERSITÉS SUIVANTES :

Brest ; UFR de Médecine

Nantes ; UFR de Médecine

Poitiers ; UFR de Médecine

Rennes ; UFR de Médecine

Tours ; UFR de Médecine

II - AVIS :

- du ou des Conseils des UFR
- de la commission de la formation et de la vie universitaire
- du Conseil d'Administration

III - NOM ET QUALIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT :

Responsable Universitaire : Dr Cédric ANNWEILER

Adresse universitaire	Adresse hospitalière
UFR Santé – Département de Médecine, Rue Haute de Reculée 49045 Angers	Service de Gériatrie CHU Angers 4 rue Larrey 49933 Angers cedex 9

N° de téléphone : 02 41 35 54 86

N° de fax : 02 41 35 48 94

E-mail : CeAnnweiler@chu-angers.fr

Qualité : Maître de Conférences des Universités à l'UFR Santé, Université d'Angers, Gériatre, chef de service, Service de Gériatrie CHU d'Angers, membre titulaire du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire UPRES EA 4638

La présente demande d'habilitation à délivrer l'enseignement de la Capacité de Gérontologie s'inscrit dans le cadre d'une demande inter-universitaire entre les UFR de ANGERS, BREST, NANTES, POITIERS, RENNES et TOURS.

Dans ce cadre, l'enseignant responsable de chacune des 6 capacités est ci-après dénommé "**Responsable**" de l'enseignement de la Capacité de Gérontologie de l'UFR de ANGERS, BREST, NANTES, POITIERS, RENNES et TOURS.

Les 6 responsables de Capacité de Gérontologie désignent parmi eux un "**Coordonnateur**" chargé d'articuler les enseignements entre les différentes UFR pour une durée de 2 années renouvelables à compter de la demande d'habilitation.

Les responsables de l'enseignement de la Capacité de Gérontologie sont :

- Le **Docteur C. ANNWEILER**, pour l'université d'Angers ;
- La **Professeure A. GENTRIC**, pour l'université de Brest ;
- Le **Professeur G. BERRUT**, pour l'université de Nantes ;
- Le **Professeur M. PACCALIN**, pour l'université de Poitiers ;
- Le **Professeur D. SOMME**, pour l'université de Rennes ;
- Le **Professeur C. HOMMET**, pour l'université de Tours.

Les responsables désignent le Professeur BERRUT, coordonnateur inter-universitaire de l'enseignement des Capacités de Gérontologie, pour une durée de 4 années.

IV - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :

La population française vieillit : la proportion des 75 ans ou plus était de 8,8% au 1^{er} janvier 2010. Au sein de cette population des 75 ans ou plus, les tranches d'âge les plus élevées s'accroissent le plus vite.

L'enseignement de la gériatrie n'est obligatoire en France dans le cadre de la formation initiale des étudiants en médecine que depuis 1996. La grande majorité des médecins en exercice n'a donc pas reçu de formation en gériatrie. La Capacité de Gériatrie est devenue obligatoire pour les gériatres souhaitant prescrire les nouveaux médicaments de la maladie d'Alzheimer et pour les candidats s'inscrivant au concours de praticien hospitalier en gériatrie. La suppression de l'épreuve écrite au concours national de Praticien Hospitalier fait de la Capacité de Gériatrie l'examen garantissant la compétence des médecins candidats à ces fonctions. Elle est de plus le principal diplôme à acquérir pour devenir médecin coordonnateur d'un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

L'harmonisation du contenu des enseignements permettant d'obtenir un diplôme national est prônée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie (CNEG), afin que les diplômes délivrés par diverses UFR de Médecine françaises aient la même valeur. La proximité géographique des 4 UFR de Médecine d'Angers, Nantes, Poitiers et Tours est un argument pour que la majeure partie de leur enseignement soit commune. La même remarque s'applique aux 2 UFR de Bretagne, Brest et Rennes. Le rapprochement des capacités était déjà encouragé lors de la création des capacités en 1988 (DESUP 10/N°88-448). Il présente d'autres avantages :

- la qualité des cours, garantie par l'intervention d'enseignants particulièrement compétents dans un domaine de la gériatrie ;

- l'amélioration des contacts entre étudiants de la même discipline et de la même région.

- la mise en commun des enseignements magistraux inter régionaux permet aux enseignants de chaque UFR de consacrer plus de temps aux enseignements dispensés localement, et d'en améliorer la qualité, avec 3 objectifs :

- * compléter l'enseignement magistral ;
- * s'assurer de l'acquisition des connaissances de base en gériatrie ;
- * connaître les possibilités d'utilisation des réseaux locaux de soins aux personnes âgées.

Le Collège National des Enseignants de Gériatrie a rappelé en janvier 2011 ses souhaits et directives :

- * harmoniser le programme des différentes capacités enseignées en France ;
- * assurer une formation minimale, qui peut être optionnelle, à la coordination d'EHPAD ;
- * organiser systématiquement une seconde session (session dite de « septembre ») du contrôle des connaissances en fin de première année ;
- * proposer la possibilité de repasser l'examen de fin de seconde année à la fin d'une troisième année, après une nouvelle inscription ;
- * décourager les inscriptions itératives des candidats en difficultés ; 3 inscriptions peuvent constituer un maximum pour un diplôme qui est normalement obtenu en 2 ans (sauf exception laissée à l'appréciation du responsable de l'enseignement).

V - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNÉE :

20 candidats/an/UFR (à l'appréciation du responsable de l'enseignement)

VI - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

Le programme des enseignements est conçu de façon à :

- respecter les principaux thèmes prévus par l'arrêté du 29 avril 1988 ;
- ne pas dépasser un volume horaire total voisin de 120 heures pour les 2 années ;
- proposer un enseignement optionnel spécifique à la coordination des soins en EHPAD ;
- respecter les conseils du Collège National des Enseignants de Gériatrie visant à harmoniser les enseignements au plan national.

Thèmes enseignés	Volumes horaires
Données de base et fondamentales : le vieillissement	environ 10h
Gérontologie, pathologies d'organes, pathologies associées	environ 40h
Pharmacologie et thérapeutique en gérontologie	environ 20h
Psychologie, maladies neurodégénératives et psychiatrie des personnes âgées	environ 10h
Coordination médicale des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des réseaux de soin gérontologiques	environ 20h
Gérontologie sociale	environ 20h

* L'enseignant demande aux candidats de travailler sur des thèmes gériatriques essentiels, contenus dans l'un des ouvrages d'enseignement du module « Vieillissement » de l'ECNi (de préférence l'édition la plus récente de l'ouvrage du Collège National des Enseignants de Gériatrie). L'enseignant peut remettre aux candidats des documents leur permettant de préparer l'examen probatoire. L'autorisation d'inscription définitive à la capacité de gérontologie est donnée après succès à l'examen probatoire et après un entretien individuel avec le candidat permettant d'évaluer sa motivation.

* Pour des raisons de proximité géographique, l'enseignement est organisé en **2 pôles de formation** :

- les 4 UFR d'Angers, Nantes, Poitiers et Tours d'une part,
- et les 2 UFR de Rennes et Brest d'autre part.

❶ Pôle d'enseignement Angers-Nantes-Poitiers-Tours (Pôle A-N-P-T) :

Les UFR d'Angers, Nantes, Poitiers et Tours organisent chacune 25 heures de cours magistraux au cours des 2 années d'enseignement de la capacité, soit un total de 100 heures. Ces 25 heures de cours sont groupées en un séminaire de 5 jours consécutifs dans la même ville. Les candidats des 4 UFR s'engagent lors de l'inscription à **participer aux 4 séminaires**. L'objectif de cet enseignement magistral est de fournir aux candidats les notions de base en gériatrie.

Chaque UFR organise un **enseignement complémentaire** d'environ 20 heures, comprenant surtout des enseignements dirigés, dont les objectifs sont les suivants :

- compléter l'enseignement magistral par un enseignement interactif permettant aux enseignants et aux candidats d'approfondir certains points particuliers du programme.
- s'assurer de l'acquisition des connaissances en demandant aux candidats de commenter des dossiers cliniques.
- proposer des lectures critiques de la littérature scientifique gériatrique.
- connaître les possibilités d'utilisation des réseaux locaux de soins aux personnes âgées.

Les intervenants régulièrement sollicités par le coordonnateur de chaque Capacité sont listés ci-dessous.

❷ Pôle d'enseignement Brest-Rennes

Les UFR de Brest et de Rennes organisent sur les deux années d'enseignement quatre séminaires communs d'une durée de trois jours, deux à Brest, deux à Rennes. Quatre thèmes seront traités au cours de ces séminaires : Données de base et fondamentales sur le vieillissement, maladies neurodégénératives, coordination médicale des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et gérontologie sociale.

Le reste de l'enseignement (environ 50 heures) sera organisé au niveau de chaque UFR sous la forme d'enseignements dirigés.

**Intervenants régulièrement sollicités par le responsable de
l'enseignement de la Capacité de Gérontologie de l'UFR de ANGERS,
pour intervenir dans l'enseignement et être membres du jury de la Capacité :**

- **Dr C. ANNWEILER**, Service de Gériatrie, CHU d'Angers.
- **Dr J. BARRE**, Service de Gériatrie, CHU d'Angers.
- **Dr PY PARE**, Service de Gériatrie, CHU d'Angers.
- **Dr A. BRANGIER**, Service de Gériatrie, CHU d'Angers.
- **Dr R. HUREAUX-HUYNH**, Service de Gériatrie, CHU d'Angers.
- **Pr C. VERNY**, Service de Neurologie, CHU d'Angers.
- **Pr P. ALLAIN**, CMRR d'Angers.
- **Dr MP OMBREDANNE**, CRRRF Angers.
- **Dr C. MARTEAU**, Centre de cure médicale, Saint Barthélemy d'Anjou.

• **VII - SERVICES, ORGANISMES LABORATOIRES ET STRUCTURES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR EN STAGE LES ÉTUDIANTS :**

Les stages pratiques comprennent :

- **Cinquante demi-journées de stage** dans diverses structures d'hébergement et de soins **géronologiques** : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et soins de longue durée ;

- **Trente demi-journées de stage** dans un service de gériatrie d'un établissement hospitalier :

Services hospitaliers de gériatrie ; consultations (dont les consultations mémoire) et hôpitaux de jour gériatriques ; centre anti-douleur ou soins palliatifs ; équipes mobiles de gériatrie ; services de soins infirmiers à domicile et CLIC¹ ; autres structures de soins médicaux ou médico-sociaux orientés vers la prise en charge des personnes âgées.

Des demi-journées de stage en structures d'hébergement peuvent être remplacées par des ½ journées en établissement hospitalier.

Les services de gériatrie susceptibles d'accueillir des candidats inscrits dans le but de valider les stages pratiques en milieu hospitalier sont les suivants (**Capacité de l'UFR d'Angers**) :

- Centre Régional de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles – **Chemin des Capucins – Angers : Service du Dr M.P. OMBREDANE.**
- Centre Hospitalier de Sainte-Gemmes/Loire (CESAME) – **BP 89 – 49137 LES PONTS DE CE Cedex : Secteur VI – Dr E. LEJARD – Dr X. PARENT – Dr D. PELLETIER.**
- Centre Hospitalier de Cholet – Service de Médecine – Gériatrie – Soins Palliatifs **BP 507 49325 CHOLET Cedex : Dr D'AVIGNEAU**
- Centre Hospitalier du Mans – **194, avenue Rubillard – 72000 LE MANS :**
 - Centre de Gérontologie et consultations mémoire – Dr A. LEJOYEUX
 - *Centre de Gériatrie Charles Drouet – Mme le Dr D. DESLANDES*
 - (2, rue Auguste Renoir 72700 ALLONNES)
- **Centre Hospitalier « La Fuye »** - Rue Marceau – 49400 SAUMUR : Service de Gériatrie – Dr H. CAUSERET (Maison de retraite Long Séjour Vigneau – 49400 SAUMUR)
- **Centre Hospitalier du Haut Anjou** – 53200 CHATEAU GONTIER : Service de Long et Moyen Séjour – Dr C. AMIOT – Madame le Dr. M.T. LEBLANC-BRIOT (Centre de Personnes âgées Saint Joseph)
- **Centre Hospitalier Général de Laval– Service de Médecine Interne – Gériatrie – Soins de suite – Soins de longue durée (53000) :** Madame le Dr C. TOUZARD
- **Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres – Secteur de Gériatrie – Long Séjour Médicalisé – BP 60 – 79302 Bressuire Cedex :** Madame le Dr J.M. HALLEREAU
- **Maison de retraite Saint Nicolas – Angers :** Mme le Dr H. BESSELIEVRE – Mme le Dr M.BORE
- **Organismes de soins à domicile :**
 - **Association «Vie à Domicile» «Le Grand Clos»** - Route du Hutreau 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE : M. P. RUTTEN, Directeur
 - **Associations des Familles Angevines (AFA)** – 1, rue de la Boétie – 49000 ANGERS : Mme M.JULLIEN, Directrice – Mme M.C. COTONEA, Infirmière Coordinatrice.
 - SSIADPA Hôpital. Baugeois et Vallée
 - SSIADPA Aubance et Louet
 - SSIADPA HL Doué la Fontaine
 - SSIADPA de Thouarcé
 - SSIADPA Hôpital de Pouancé

Les chefs de service de ces lieux de stage sont ci-après désignés "**Maître de Stage**".

¹ Centre local d'information et de coordination

Dans le respect de la réglementation et des disponibilités des maîtres de stage, le candidat élabore avec le responsable de l'enseignement de la Capacité un programme de stages pratiques visant à compléter les connaissances acquises dans le cadre de son cursus préalable.

D'autres services peuvent valider une partie des stages pratiques sous réserve d'un accord du responsable de l'enseignement de chacune des UFR du Pôle A-N-P-T. Il peut s'agir de services, laboratoires ou structures dont l'activité n'est pas exclusivement gériatrique, mais peut être considérée comme formatrice pour un futur capacitaire en gérontologie : services de soins palliatifs ou de services de médecine physique et rééducation fonctionnelle accueillant des malades âgés présentant des pathologies fréquemment rencontrées en gériatrie.

De la même façon, la participation à des actions de formation en gérontologie organisées par un organisme ou une association dont l'objectif principal est de promouvoir la formation en gérontologie peut valider des stages pratiques. Le caractère formateur de ces stages est garanti par le responsable de l'enseignement. Le nombre de demi-journées de stage effectuées dans ce cadre ne peut excéder 20.

VIII - MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

1 - Examen probatoire préalable à l'inscription

L'examen probatoire fait suite à l'entretien avec le candidat et aux conseils de support pédagogiques qui lui sont proposés sur des thèmes essentiels en gériatrie. L'examen probatoire comprend des questions rédactionnelles courtes (durée totale 1 heure). Une note finale au moins égale à 10/20 détermine le succès à l'examen probatoire et l'inscription définitive à la Capacité.

Les UFR peuvent proposer un examen probatoire commun si elles l'estiment nécessaire pour assurer l'homogénéité du niveau des candidats d'une même promotion.

2 - Modalités de validation des enseignements théoriques

L'enseignement théorique est sanctionné par un examen écrit à la fin de chaque année et par la soutenance d'un mémoire.

- **Examen écrit de fin de première année** : L'examen écrit est passé dans chacune des 4 UFR Angers, Nantes, Poitiers & Tours, le même jour, à la même heure et sur des sujets identiques. L'examen écrit dure 2 heures et se présente sous forme de **questions rédactionnelles et/ou QROC et/ou QCM** portant sur le programme de l'enseignement de l'année. Une note moyenne finale au moins égale à 10/20 détermine le succès à l'examen écrit.
- **Sessions** : Une première session de l'examen écrit est organisée en mai ou juin et une deuxième session en septembre, selon les mêmes modalités que pour la première session. Seuls sont autorisés à se présenter à la deuxième session les étudiants présents à la première session et ayant obtenu une note finale inférieure à 10/20. Un étudiant qui ne s'est pas présenté à la première session perd le bénéfice d'une deuxième session sauf dérogation individuelle accordée par le coordonnateur local. Il n'y a pas de note éliminatoire considérée.
- **L'échec** à la 2^{ème} session de l'examen écrit de fin de 1^{ère} année interdit au candidat de s'inscrire en seconde année.
- **Examen écrit de fin de deuxième année** : L'examen écrit est passé dans chacune des 6 UFR de l'inter région Ouest, le même jour, à la même heure et sur des sujets identiques. L'examen écrit dure 2 heures et comprend **des cas cliniques** portant sur tout le programme de l'enseignement de la capacité. Les réponses aux questions peuvent être demandées sous forme d'un texte rédigé ou sous forme de QROC/QCM. Une note moyenne finale au moins égale à 10/20 détermine le succès à l'examen écrit de fin de deuxième année.
- Il est prévu **deux sessions** d'examen (mai-juin et septembre) de la deuxième année d'enseignement.
- **L'échec** à l'examen écrit de fin de seconde année oblige le candidat à reprendre une troisième inscription en capacité. Cette troisième inscription est la dernière autorisée, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le responsable de l'enseignement.

3 - Modalités de validation des stages

Les demi-journées de stages sont comptabilisées. Le maître de stage rédige un rapport destiné au responsable de la Capacité.

Le règlement de la Capacité prévoit que ce diplôme doit être obtenu en 2 ans. Exceptionnellement, un candidat pouvant justifier de difficultés pour achever ses stages pratiques ou pour soutenir son mémoire à la fin de la 2^{ème} année universitaire, peut, après accord du responsable de l'enseignement, solliciter du Doyen de l'UFR l'autorisation de prendre une 3^{ème} inscription en Capacité. Cette 3^{ème} inscription doit être prise au cours de l'année universitaire suivant immédiatement la 2^{ème} inscription. Le bénéfice du succès aux examens écrits des 1^{ère} et 2^{ème} années ne peut être reporté au-delà.

4 - Mémoire :

Le sujet du mémoire doit porter sur la gérontologie. Le sujet doit être proposé dans les 3 mois suivant la première inscription. Le travail est obligatoirement conduit sous la direction d'un des enseignants ou maîtres de stage de la Capacité de gérontologie, ou d'une autre personne, avec l'accord du responsable de l'enseignement de la Capacité. Le mémoire doit être remis au plus tard 1 mois avant la soutenance, **après autorisation du directeur de mémoire**. Le mémoire est soutenu oralement devant un jury composé de l'enseignant responsable de la Capacité et de gériatres intervenant dans l'enseignement de la Capacité. La date de soutenance est décidée par le responsable de l'enseignement. La soutenance tient lieu d'examen oral de la Capacité.

Le diplôme de la Capacité de Gérontologie est remis au candidat après succès aux deux examens écrits, validation des stages pratiques et acceptation du mémoire par le jury.

c. Capacité de pratique médico-judiciaire

**DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER
LA CAPACITE DE Pratique Médico-Judiciaire**

I – UNIVERSITE :

(Préciser les UFR concernées)

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES	CERTAINS ENSEIGNEMENTS EN COLLABORATION AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES
Nantes	
Poitiers	
Tours	
Rennes	
Caen	
Rouen	
Amiens	
Lille	

II – AVIS :

- du ou des conseils des UFR
- de la commission de la formation et de la vie universitaire
- du conseil d'administration

III – NOM ET QUALIFICATION DU COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT:

Coordonnateur Local :

NOM : Rougé-Maillart Clotilde

ADRESSE :

service de médecine légale
CHU
4 rue Larrey
49933 Angers cedex 09

N° de téléphone : 02.41.35.59.28

N° de fax : 02.41.35.39.48

E-Mail : CIRouge-Maillart@chu-angers.fr

Qualité : Professeur de médecine légale et droit de la santé – université Angers
Chef du service de médecine légale – CHU Angers

Coordonateur inter-régional

NOM : Hédouin Valéry

ADRESSE :

INSTITUT DE MÉDECINE LÉGALE
CHRU de LILLE
Rue André Verhaeghe – CS 70001 – 59037 Lille Cedex

N° de téléphone : 03.20.62.35.01

N° de fax : 03.20.62.35.12

E-Mail : valery.hedouin@univ-lille2.fr

Qualité : Professeur de médecine légale et droit de la santé – université de Lille
Chef du service de médecine légale – CHU Lille

IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :

La médecine légale est organisée autour de centre pivot que sont les CHU mais également de réseaux de proximité qui assure l'activité de médecine légale de terrain (levée de corps – examens de corps – examens de victimes de coups et blessures et agressions sexuelles).

Cette activité de proximité ne peut être assurée uniquement par des praticiens à temps plein formés par le DESC² ou le futur DES³ ; elle doit être renforcée par des médecins urgentistes et des médecins généralistes formés à la médecine légale et qui permettent d'assurer l'activité 24 heures sur 24 heures et 7 jours sur 7.

Il est donc nécessaire de maintenir la capacité pour former ces praticiens.

V – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE :

1 à 2 étudiants par ville soit environ 10 étudiants.

La formation théorique est assurée dans le même temps que la formation théorique des DESC.

VI – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

Voir programme

Thèmes enseignés	Volumes horaires	Nom et qualification des enseignants
Droit de la santé	36 heures	Rougé-Maillart PUPH Jousset MCUPH ANGERS
Principe de l'expertise	15 heures	RENNES
Thanatologie générale	36 heures	LILLE
Thanatologie spécifique	18 heures	ROUEN NANTES
Domage corporel	18 heures	AMIENS
Victimologie – garde à vue	24 heures	ROUEN NANTES
Toxicologie – anatomopathologie Biologie moléculaire	12 heures	LILLE POITIERS

² Diplôme d'études spécialisées complémentaires

³ Diplôme d'études spécialisées

Ethique	12 heures	CAEN
---------	-----------	------

VII –SERVICES SUSCEPTIBLES D’ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE : Dénomination de l'établissement et du service, nom et qualification du chef de service.
(Fournir lettre d'accord)

ANGERS

Service de médecine légale
 CHU

Chef de service : Clotilde Rougé-Maillart – PUPH

Pour les autres villes : les services agréés sont les services de médecine légale du chaque CHU.

VIII – MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

Examen probatoire préalable à l'inscription (conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 avril 1988 relatif à la réglementation et liste des capacités de médecine)

Pour les étudiants ayant soutenu leur thèse depuis plus de 2 ans :
Un oral avec un jury composé des membres de l'inter-région

Pour les étudiants ayant soutenu leur thèse depuis moins de 2 ans :
Un écrit portant sur une question
Puis un oral avec un jury composé des membres de l'inter-région

Modalités de validation des enseignements

Fin de la première année :

Examen écrit portant sur 3 questions rédactionnelles (dont un rapport de levée de corps)
 Nécessité d'avoir plus de 10 sur 20.

Fin de la deuxième année :

Examen écrit portant sur 3 questions rédactionnelles (dont un rapport d'autopsie)
 Nécessité d'avoir plus de 10 sur 20.

Soutenance d'un mémoire devant un jury, noté sur 20
 Nécessité d'avoir plus de 10/20

Modalités de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement)

240 heures à réaliser dans un des CHU sur 2 ans.

Nécessité d'être autonome pour la réalisation des actes médico-légaux. (Sinon le stage n'est pas validé et une troisième année doit être réalisée).

Il ne s'agit pas d'un redoublement car les notes restent acquises si plus de 10/20 mais d'une reprise d'une inscription pour validation des stages

La notation ne porte que sur les écrits et la soutenance de mémoire. La validation du stage repose sur l'avis du chef de service.

d. *Capacité d'évaluation et traitement de la douleur*

Année Universitaire 2016-2017

**RENOUVELLEMENT DE L'HABILITATION A DELIVRER
LA CAPACITE D'EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR**

**Inter-Région Grand Ouest
Facultés de Médecine de Nantes, Rennes, Poitiers, Angers, Tours, Brest**

**DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER
LA CAPACITE D'EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR**

UNIVERSITE :

(Préciser les UFR concernées)

**Université d'Angers
UFR de santé d'Angers**

Demande conjointe avec les Universités suivantes :	Enseignement en collaboration Avec les Universités suivantes :
Université Nantes	Université Nantes
Université Brest	Université Brest
Université Poitiers	Université Poitiers
Université Rennes	Université Rennes
Université Tours	Université Tours

Chaque UFR dispose d'un Coordinateur de l'enseignement

L'ensemble des Coordinateurs de l'Enseignement constitue la **Commission Inter-Régionale**
Universitaire de la Capacité,

La Commission Inter-Régionale désigne en son sein un Coordinateur Inter-Régional, pour une durée de 4 ans.

AVIS :

du ou des Conseils des UFR
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
du Conseil d'Administration

Noms et Qualification des Coordinateurs de l'Enseignement

UFR Médecine de NANTES

Professeur Julien NIZARD

Chef du Centre Fédératif Douleur, Soins de Support, Ethique clinique et Thérapies complémentaires

Coordinateur Inter-Régional de la Capacité Douleur

Adresse électronique : julien.nizard@univ-nantes.fr

Adresse :

CHU Nord- Hôpital Guillaume et René Laennec

Centre Fédératif Douleur, Soins de Support, Ethique clinique

Bd Jacques Monod

44093 NANTES Cedex 1

N° de téléphone : 06.82.75.11.26 **N° de fax :** 02.40.16.52.03

UFR Médecine de RENNES

Professeur Claude ECOFFEY

Adresse électronique : claud.ecoffey@chu-rennes.fr

Adresse :

Hôpital Pontchaillou
Fédération d'Anesthésie
2 rue Henri Le Guilloux
35033 RENNES Cedex 9

N° de téléphone : 02.99.28.24.22 **N° de fax :** 02.99.28.24.21

UFR Médecine de POITIERS

Professeur Jean-Philippe NEAU

Adresse électronique : jean-philippe.neau@chu-poitiers.fr

Adresse :

CHU Poitiers
Service de Neurologie
2 rue de la Milétrie, BP 577
86021 POITIERS Cedex

N° de téléphone : 05.49.44.44.46 **N° de fax :** 05.49.44.38.56

UFR Médecine d'ANGERS

Professeur Christophe VERNY

Adresse électronique : ChVerny@chu-angers.fr

Adresse :

CHU d'Angers - Centre d'étude et de traitement de la douleur
Service de Neurologie
4 rue Larrey - 49933 ANGERS

N° de téléphone : 02 41 35 78 53 **N° de fax :** 02.41.35.78.59

UFR Médecine de BREST

Professeur Phong DAM HIEU

Adresse électronique : phong.damhieu@chu-brest.fr

Adresse :

CHU Brest – Hôpital de la Cavale Blanche
Service de Neurochirurgie et CETD
Bd Tanguy-Prigent – 29609 BREST

N° de téléphone : 02.98.34.76.89 **N° de fax :**

UFR Médecine de TOURS

Professeur Marc LAFFON

Adresse électronique : laffon@med.univ-tours.fr

Adresse :

CHU Bretonneau
Service d'Anesthésie Réanimation
37044 TOURS Cedex 9

N° de téléphone : 02.47.47.33.51 **N° de fax :**

Justification de la Demande :

L'enseignement universitaire de la douleur a commencé au sein de l'Inter-Région à partir de 1992 dans le cadre du Diplôme Inter Universitaire d'Evaluation et Traitement de la Douleur.

Depuis 1996, ce diplôme a été transformé en Capacité d'Evaluation et Traitement de la Douleur.

Cet enseignement est assuré selon les recommandations du Collège National des Enseignants de la Douleur, émanation de la Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur, dont chaque coordonnateur est membre.

Il a pour but d'assurer en deux ans une formation de qualité aussi bien dans le domaine des connaissances fondamentales des neurosciences que dans le domaine clinique et thérapeutique concernant la prise en charge pluridisciplinaire des patients douloureux chroniques.

L'objectif de l'enseignement est de former, grâce à la collaboration de spécialistes des disciplines complémentaires, des médecins (généralistes ou spécialistes) concernés par l'approche interdisciplinaire

de la douleur et susceptibles de créer ou d'animer des consultations multidisciplinaires de la douleur et/ou de constituer des réseaux au niveau de la médecine de ville pour relayer la prise en charge des patients douloureux chroniques.

Chaque Faculté impliquée dans cet enseignement a accepté de respecter les règles communes de fonctionnement, transcrites dans un règlement intérieur établi par le Collège des Enseignants de la Douleur.

Il est actuellement reconnu de tous que cet enseignement de la douleur est une nécessité et il convient dans chaque Inter-Région de renforcer les structures existantes (Consultations et Centres d'Évaluation et de Traitement de la Douleur), voire d'en créer d'autres.

Le nombre des praticiens qui exercent dans ces structures demeure insuffisant. C'est pourquoi la Capacité d'Évaluation et Traitement de la Douleur, associée au DESC Médecine de la Douleur-Médecine palliative, doit permettre de poursuivre l'effort entrepris, pour améliorer le niveau de qualification des diplômés permettant d'avoir un nombre suffisant de médecins algologues capables d'encadrer les structures consacrées à la prise en charge de la douleur mais aussi pour participer à d'autres types de structures comme l'accompagnement des patients en fin de vie ou dans le cadre de réseaux douleur.

Pour compléter la formation de l'ensemble des personnels participant à la prise en charge des douloureux, les Centres d'Évaluation et Traitement de la Douleur de l'Inter-Région assurent un nombre important de journées de formation soit dans le cadre de leur Pôle Formation Continue Santé (DIU Douleur), soit dans le cadre de la formation Initiale de l'UE 5.1. « Douleur, soins palliatifs et accompagnement », soit dans le cadre de la Formation continue des personnels de santé des CHU. En formation initiale, les Centres de la Douleur de l'Inter-Région et les Universités auxquels ils sont rattachés, participent également (depuis sa création nationale en 2008), au DESC Médecine de la Douleur- Médecine palliative, particulièrement pour l'option douleur, au sein de l'Inter Région Ouest.

Cette demande de renouvellement de l'habilitation à délivrer la Capacité d'Évaluation et Traitement de la Douleur s'inscrit dans notre souhait d'assurer une formation complète, théorique et pratique et d'excellence (Capacité douleur, DESC Douleur-Médecine palliative option douleur, DIU douleur), des médecins en charge des patients douloureux, et d'assurer le développement des structures d'étude et de traitement de la douleur chronique existantes et à naître.

NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE :

En première année, 20 étudiants plus ou moins six sont retenus tous les deux ans, après analyse de leur lettre de motivation et CV par le Coordinateur local, et après :

soit le séminaire obligatoire probatoire

soit une admission en première année sur proposition de la Commission locale de Validation des Acquis et de l'Expérience, selon les conditions exposées au Chapitre IX.

En deuxième année, les étudiants retenus seront

ceux ayant été reçus à l'examen de fin de première année

ceux admis en deuxième année sur proposition de la Commission locale de Validation des Acquis et de l'expérience, selon les conditions exposées au Chapitre IX.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

Enseignement théorique de 174 heures sur deux années

Le programme et les enseignants des deux années de Capacité sont joints en annexes.

L'enseignement théorique se déroule en deux ans et le programme est conforme à la maquette nationale. Il est organisé sous forme de sessions de deux ou trois jours, qui se déroulent alternativement dans chacune des Facultés participant à cet enseignement inter-régional. L'enseignement se déroule du mois de septembre ou octobre au mois de juin de chaque année universitaire sur un total de 174 heures.

1. La première année comporte les connaissances fondamentales qui sont réparties en six thèmes.

L'enseignement de cette première année se déroule en collaboration avec les Universités de Nantes, Rennes, Angers, Tours, Poitiers et Brest, afin d'assurer un enseignement de qualité par des enseignants impliqués dans des domaines très spécifiques.

Chacun des thèmes est coordonné par un Responsable qui s'entoure chaque fois que nécessaire de collaborations aptes à illustrer la manière dont l'évaluation et la prise en charge de la douleur doivent procéder du rassemblement et de la cohérence des approches multidisciplinaires. C'est la raison pour laquelle, soucieux de refléter les aspects multiples de la douleur, soucieux aussi de refléter la complémentarité de leur mission pédagogique au service des médecins et leur mission de soins au service des patients, de nombreux Hospitalo-universitaires des six Universités du Grand Ouest s'impliqueront dans cet enseignement, en collaboration et en s'entourant des Praticiens Hospitaliers les plus investis dans la prise en charge des patients douloureux.

2. La seconde année est consacrée aux différentes prises en charge spécifiques de la douleur aiguë et chronique, ainsi qu'à leurs aspects organisationnels, socio-économiques, médico-légaux et éthiques. Cette seconde année fait également l'objet de séminaires à Nantes, Rennes, Poitiers, Angers et Tours.

B) Formation pratique

La formation pratique est **répartie sur les deux années** et assure un **minimum de trente journées temps plein**. Dans cette formation pratique, sont intégrés des travaux dirigés ou des ateliers dont les thèmes sont définis par le Coordinateur de l'enseignement et le Responsable pédagogique.

Au cours du stage clinique, l'étudiant capacitaire doit assister à

- des **consultations et des prises en charge en unités d'hospitalisation spécialisées** dans la prise en charge du patient douloureux chronique au stade initial et à différents stades de leur évolution

- des **Réunions de Concertation Pluridisciplinaires spécifiques** de prise en charge des patients douloureux

- des **prises en charge thérapeutiques spécifiques** :

prescription d'analgésiques et coanalgésiques,
prise en charge psychologique et psychiatrique,
blocs diagnostiques et thérapeutiques,
neurostimulation transcutanée et médullaire

La validation de l'ensemble de ces objectifs pédagogiques est portée sur un carnet de stage.

SERVICES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE : dénomination de l'établissement et du service, nom et qualification du chef de service. (Fournir lettre d'accord)

CHU de Poitiers :

Sont considérés comme terrains de stages, toutes les structures du CHU impliquées dans le traitement de la douleur en particulier :

1°) **L'Unité Fonctionnelle de la prise en charge de la douleur chronique** : Centre Régional du traitement de la douleur : Dr B DIALLO, Dr E CHARRIER, Dr L MISBERT, Dr A ROSE (rhumatologue, hypnose, manipulations), Dr MB GIRARD (Psychiatre) du Département d'Anesthésie-Réanimation (Pr B DEBAENE, Dr E CARISE), Dr J BOUCHET (hypnose, acupuncteur), Dr M-A COSTE-FOURNEL (acupuncture), neurochirurgie de la douleur (Pr P RIGOARD).

2°) **Consultations de Neurologie spécifiques consacrées aux douleurs neurologiques et aux céphalées** (Professeur J-Ph NEAU, Docteur P PALAZZO).

3°) **Consultations de Rhumatologie, de Rééducation Fonctionnelle orientées vers l'évaluation et le traitement des lombalgies et des douleurs des membres** (Pr F DEBIAIS, Pr E SOLAU-GERVAIS, Dr I AZAIS, Docteur G DURAND, Dr A JOSSARD)

4°) **Unité fonctionnelle du service de Moyen Séjour orientée vers la prise en charge des patients âgés et/ou atteints de cancer** (Pr M PACCALIN, Dr S VALERO, Dr I MERLET-CHICOINE)

5°) **Le service d'Oncologie Pédiatrique et le service de Pédiatrie** (Pr D ORIOT, Pr F MILLOT) et d'Hématologie (Pr X LELEU).

6°) Le service de **Radiothérapie et d'Oncologie médicale** pour la prise en charge des patients atteints de cancer et d'hémopathie (Pr JM TOURANI, Dr A BERGER)).

7°) **La salle de réveil (SSPI) pour la prise en charge des douleurs post-opératoires** (Pr DEBAENE, Dr E CARISE).

8°) **Unité Mobile de Soins Palliatifs et service de soins palliatifs**: Dr L MONTAZ, Dr L PERCHERON-VENDEUVRE, Dr C DESFORGES, Mesdames L ISTE et A CHEVRIER (psychologues)

CHU de Tours

Consultation de la douleur, sous la responsabilité du Dr I. Vannier à l'hôpital Bretonneau
Le SSPI de l'hôpital Trousseau (Pr J Fuscuardi) pour la gestion de la douleur post opératoire
Le service de médecine et rééducation fonctionnelle du Pr Fouquet (CHU Trousseau), seul service référencé formateur pour l'avenir, pour le DESC de douleur et Soins palliatifs
Consultation de douleur chronique et de migraine chez l'adulte (Dr Denis Saudeau)

1) CHU de Nantes

- Centre d'Évaluation et Traitement de la Douleur (CETD) du CHU de Nantes :
 - Professeur Julien NIZARD (Rhumatologue, Médecin de la Douleur, Responsable du CETD)
 - Docteur Emmanuelle KUHN (Médecin de la Douleur, Responsable Equipe Mobile Douleur)
 - Docteur Edwige de CHAUVIGNY (Médecin de la Douleur, Responsable Unité Hospitalisation CETD, et de l'Unité de stimulation magnétique transcrânienne)
 - Docteur Marine LETELLIER (Médecin de la Douleur)
 - Docteur Eva KERROUAULT (Médecin de la Douleur, ostéopathe)
 - Docteur Sylvie RAOUL (Neurochirurgien)
 - Docteurs Gaël GERNOUX (Psychiatre)
 - Docteur Dominique TRIPODI (Médecin du Travail)
 - Professeur Kevin BUFFENOIR (Neurochirurgien)
 - Docteur Catherine ROGER (Médecin Conseil de la Sécurité Sociale)
 - Monsieur Frédéric GILLOT, Madame Virginie QUISTREBERT (Psychologues)
 - Madame Claire COSSET, Mme Florence CARDUNER (IADE, DIU Douleur)
 - Madame Frédérique PENVERNE (Kinésithérapeute)

- 1. Consultation Migraines et céphalées chroniques du CHU de Nantes :
 - Dr Emmanuelle KUHN et Edwige de CHAUVIGNY (Médecins de la douleur)
 - Dr Solène de GAALON (Neurologue)

- Centre Fédératif Douleur, Soins de Support, Ethique clinique du CHU de Nantes :
 - Docteur Aurélie LEPEINTRE (Médecin de la Douleur et Médecine palliative)
 - Docteur Nathalie DENIS-DELPierre (Médecine palliative)
 - Docteur Caroline JEZZINE (Médecin de la Douleur et Médecine Palliative)
 - Monsieur Benoît MAILLARD (Docteur en psychologie)
 - Docteur Jérôme LIBOT (Médecine palliative)

- Centre Fédératif de Pelvipérinéologie
 - Professeur Jérôme RIGAUD (Urologue)
 - Docteur Amélie LEVESQUE (Médecin de la Douleur, Thérapeute Manuel)

- Consultation Multidisciplinaire de l'Enfant et de l'Adolescent
 - Docteur Marie-Hélène DROUINEAU (Pédiatre, Médecin de la douleur)
 - Docteur Marine LETELLIER (Médecin de la Douleur)
 - Mme Florence JOUNIS (Puéricultrice)
 - Mme Catherine HERY-CHAUVET (Psychologue)

- Consultation Multidisciplinaire de la Douleur de la Personne Agée Hôpital Bellier - CHU de Nantes :
 - Docteur Monika GOBIN (Médecin de la douleur)
 - Docteur Jean-Marc FEVE (Neurologue)
 - Docteur Philippe JAULIN (Psychiatre)
 - Docteur Alain HUCHET (Acupuncteur)

Consultation de la douleur de l'Institut Régional de Lutte contre le Cancer de Nantes

- Docteur Denis LABBE (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Docteur Serge ROBARD (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Docteur Eva KERROUAULT (Médecin de la douleur et médecine palliative)
- Docteur Frédéric SIMONNEAU (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)

Centre de la Douleur de la Clinique Brétéché à Nantes

- Docteur Véronique DIXNEUF (Rhumatologue, Médecin de la Douleur)
- Docteur Bénédicte BOUCHE (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Docteur Alain DURAND (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Professeur Jean-Paul NGUYEN (neurochirurgien)

Centre de la Douleur Catherine de Sienne à Nantes

- Docteur Bruno RIOULT (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Docteur Thibault Riant (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Docteur Françoise RAMÉE - LE CORVELLER (Médecin de la Douleur)

2) CHU de Rennes

Consultation Multidisciplinaire de la Douleur au CHU de Rennes :

Adultes :

Médecins Algologues

- Docteur Julien BAGLIONE-STRELISKI
- Docteur Isabelle BERKELMANS
- Docteur Claire GUEGUEN
- Docteur Pierre LECOMTE
- Docteur Géraldine TEXIER
- Docteur Denis VESVARD

Assistante Sociale

- Mme Elise BELLON

Psychologue

- Mme Annabelle METAYER

Infirmière Algologue

- Mme Bernadette PEDRONO

Thérapies Complémentaires

Hypnothérapie

- Docteur Monique CHAILLOU
- Docteur Catherine COPIN-ELIAT
- Docteur Denis VESVARD

Enfants :

Médecins Pédiatres

- Dr Rachel HEYMAN GUENAI
- Dr Romain LONGUET

Psychologue

- Mme Elodie GESRET

Puéricultrice Algologue

- Mme Claudine CHAPDELAIN
- Mme Anne-Sophie RESTIF

Consultation Multidisciplinaire de la Douleur de la Clinique Mutualiste la Sagesse à Rennes :

- Docteur LOUAZON-BUSNEL Céline, algologue
- Docteur MEINNEL Nelly, algologue
- Docteur BESSON Sylvie, algologue
- Docteur VIGOUROUX-CHINAZZO, algologue
- Docteur BROUSSAUD-BLAMOUTIER, psychiatre
- Docteur HOUEDAKOR Jephté, rééducateur fonctionnel
- Docteur GOLVEN Alain, rééducateur fonctionnel
- Madame LANNES Caroline, kinésithérapeute spécialisée dans les syndromes myofasciaux et algies pelviennes

- Madame MOINARD Sylvie, kinésithérapeute-ostéopathe spécialisée en fasciathérapie
- Monsieur POTIER Yann, kinésithérapeute spécialisé en mirroring
- Madame LE GUEN-EDAN, psycho-sophrologue
- Madame VANNIER-LE HERISSE, sophrologue
- Madame GARREC Johan, assistante sociale
- Madame GOUPIL Marie-Thérèse, infirmière
- Madame GAUTIER Guénaëlle, infirmière spécialisée en hypnose
- Madame SURIRAY Murielle, infirmière

3) CHU d'Angers

► Centre d'évaluation et de traitement de la douleur CHU d'Angers:

- -Professeur Christophe VERNY (Neurologue, Responsable du CETD)
- -Docteur Cécile MARTEAU (Médecin de la douleur, Co-Responsable CETD)
- -Docteur Clarisse SCHERER-GAGOU (Neurologue)
- -Docteur Adriana PRUNDEAN (Neurologue)
- -Docteur Thierry DELORME (Médecin de la douleur)
- -Docteur Jean Marie COMMER (Médecin de la douleur et coordonnateur de l'HAD)
- -Docteur Eric LEJARD (Psychiatre)
- -Docteur Edmond NADER (Neurochirurgien)
- -Docteur Sabrina JUBIER-HAMON (Assistante douleur)
- -Mesdames Florence MORILLE et Muriel RIBEIRO (Psychologues)
- -Madame Christiane CHARRIER (IDE, DIU Douleur)

► Centre d'évaluation et de traitement de la douleur ICO Paul Papin Angers:

- -Docteur Denis DUPOIRON (Anesthésiste, Responsable du pôle douleur/anesthésie)
- -Docteur Thierry DELORME (Médecin de la douleur, Responsable du CETD)
- -Docteur Nathalie LEBREC (Anesthésiste, Médecin de la douleur)
- -Docteur François BORE (Anesthésiste, Médecin de la douleur)
- -Docteur Jean Marie COMMER (Médecin de la douleur et coordonnateur HAD)
- -Docteur Sabrina JUBIER-HAMON (Assistante douleur)

VI. MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Modalités de recrutement des candidats et séminaire probatoire obligatoire

a) Les candidats à la Capacité de la douleur sont présélectionnés par la Commission de recrutement locale de chaque Faculté, après analyse de leur lettre de motivation et de leur Curriculum Vitae.

En cas de besoin, un entretien avec les membres de la Commission de recrutement peut être organisé.

b) À l'issue d'un séminaire probatoire obligatoire de deux jours, prévu en septembre pendant lequel la présence des candidats et leur motivation sont confirmés par les Responsables pédagogiques du séminaire, le candidat peut s'inscrire en première année de Capacité de la Douleur.

Modalités de validation des enseignements

Le contrôle des connaissances comprendra :

a) En fin de 1^{ère} année, un examen écrit anonyme de durée de trois heures comportant six questions choisies par la Commission Inter-Régionale, remise régulièrement à jour par la Commission Pédagogique. Cet examen porte sur les modules de connaissances fondamentales.

La réussite à l'examen (note moyenne supérieure ou égale à 10) conditionne le passage en deuxième année.

En cas d'échec, seuls les candidats ayant obtenu une note entre 8 et 10 à l'examen écrit peuvent être admis à un **examen oral de rattrapage**.

En cas d'échec, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre l'enseignement de la Capacité.

b) En fin de 2^{ème} année, la Capacité sera délivrée au candidat après :

La réussite à l'examen écrit

La validation des stages cliniques par la Commission Pédagogique Locale

La validation de la mise en situation clinique

b.1) Réussite à un examen écrit anonyme d'une durée de trois heures comportant deux cas cliniques (noté chacun sur 40), et trois questions rédactionnelles (notées chacune sur 20) portant sur l'ensemble du programme clinique et thérapeutique, proposés par la Commission Inter-Régionale.

En cas de note inférieure à 10, un **oral de rattrapage** est organisé pour les candidats ayant obtenu une note entre 9 et 10

La réussite à l'examen écrit ou après oral de rattrapage conditionne le passage à l'examen de stage.

Du fait de l'enseignement associé, Poitiers, Rennes, Angers et Nantes, Tours et Brest, les questions sont données et corrigées par ceux qui ont assuré les cours. Il s'agit d'une correction anonyme pour les candidats de l'ensemble des Universités associées. Les questions sont identiques pour les différentes Universités. L'examen a lieu le même jour et à la même heure dans chaque Université.

b.2) Validation des 30 journées de stage clinique (cf. ci-dessous)

b.3) Validation de la mise en situation clinique

Le candidat examine un patient douloureux chronique en présence d'un médecin algologue senior, au sein d'une Structure de Traitement de la Douleur Chronique.

Le médecin algologue senior vérifie les acquisitions du candidat sur le plan clinique et thérapeutique et s'assure que le candidat a les connaissances et compétences requises pour pratiquer la médecine de la douleur.

Il pourra signer le document validant la mise en situation clinique, après avoir évalué en particulier la qualité de la relation établie avec le patient douloureux et avec l'équipe soignante

la conduite de l'entretien médical d'un douloureux chronique

l'appréciation et l'évaluation de la sémiologie clinique du patient douloureux de façon à reconnaître les différentes composantes génératrices :

l'évaluation qualitative et quantitative du syndrome douloureux

l'évaluation des facteurs psychologiques et psychosociaux.

l'analyse critique du parcours médical du patient

la synthèse des données cliniques et paracliniques, réévaluation du diagnostic et de la thérapeutique.

l'élaboration multidisciplinaire d'un projet thérapeutique.

Modalités de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement)

La formation pratique comprend un **stage clinique de 30 journées durant les deux années** d'Enseignement ; y sont intégrés les travaux dirigés, les réunions de synthèse multidisciplinaire, les prises en charge thérapeutiques spécifiques.

Un **carnet de stage** validera les objectifs à l'issue du stage. Il constituera une référence pour les membres du jury.

La non validation des stages et/ou de la mise en situation clinique est **éliminatoire**.

Cependant, en cas d'échec, une session de rattrapage est proposée avec un nouveau stage de 15 jours suivi d'une nouvelle mise en situation du candidat. Si à l'issue de cette seconde session, le candidat ne satisfait pas aux critères exposés ci-dessus le candidat perd l'acquis de son examen écrit et doit se réinscrire en 1^{ère} année ne gardant que l'acquis du probatoire.

A) Conditions de demande de Validation des Acquis auprès de la Commission

Certains étudiants, du fait de leur cursus professionnel, théorique et pratique, peuvent solliciter une Validation des Acquis et de l'expérience pour la Capacité, auprès de la Commission locale de VAE de chacune des UFR concernées, dans les cas énoncés ci-dessous :

1. Les praticiens, hospitaliers ou libéraux

a) Ayant un exercice prioritaire « prise en charge de la douleur », correspondant à au moins 50% de leur activité, depuis au moins 2 ans (ou au prorata du nombre d'années d'exercice en structure douleur et de la quotité d'exercice hebdomadaire de la médecine de la douleur)

b) ET un Diplôme Inter-Universitaire « Prise en charge de la douleur,

et/ou dont les Titres, travaux et services rendus pour cette discipline justifient le passage devant la Commission de Validation des acquis.

2. Les praticiens titulaires du DESC Médecine de la Douleur-Médecine palliative, option médecine palliative, désirant compléter leur formation théorique et pratique en matière de prise en charge de la douleur.

B) Décisions de la Commission de VAE

1. La Commission locale de VAE peut proposer, en fonction du cursus propre du candidat :

- une exemption de certains modules théoriques de 1^{ère} et/ou deuxième année de Capacité

- une exemption de l'examen de deuxième année de Capacité, au profit de la rédaction d'un mémoire sur le thème de la douleur

- une exemption de tout ou partie des stages cliniques

Cette proposition de la Commission de VAE est ensuite soumise au Directeur de l'UFR, puis au Président de l'Université correspondante.

2. En cas de litige, la Commission Inter-Régionale peut être saisie par le candidat ou la Commission locale de VAE pour arbitrage.

Fait à Angers, le 8 juillet 2016

Pr Christophe VERNY

e. *Capacité de médecine et biologie du sport*



UNIVERSITE D'ANGERS – UFR SANTE

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER LA CAPACITE DE MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT

CAMPAGNE 2016-2020

I – UNIVERSITE DE : ANGERS

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES	
ANGERS	UFR santé, rue Haute de Reculée, 49045 ANGERS
LIMOGES	Faculté de Médecine, 2 rue du Docteur Marchand, 87025 LIMOGES Cedex
NANTES	Faculté de Médecine, 1 Rue Gaston Veil, 44000 NANTES, France
POITIERS	Faculté de Médecine, 34 rue du jardin des Plantes, BP 199, 86005 POITIERS Cedex
TOURS	Faculté de Médecine, 2 bis Bd Tonnellé BP 3223 37032 TOURS Cedex

II – AVIS

Du ou des conseils des UFR
De la commission de la formation et de la vie universitaire
Du conseil d'administration

III – NOM ET QUALIFICATION DU COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT

1) NOM et Qualification du Coordonnateur de l'Enseignement:

Pr. P ABRAHAM

☞ **PU- PH, Professeur de Physiologie,**

Laboratoire de Physiologie

UMR INSERM 1083 CNRS 6214 -

Faculté de Médecine, Rue Haute de Reculée

49045 ANGERS Tél. : 02.41.73.58.45 - Fax : 02.41.73.58.95

Adresse électronique : Pierre.abraham@univ-angers.fr

IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE

Les quatre facultés d' Angers, Limoges, Poitiers et Tours enseignaient la Médecine du sport (CES puis capacité et DESC) et se sont regroupées depuis plusieurs années en vue d'organiser un enseignement commun de la Capacité de Médecine et Biologie du Sport, Ces quatre facultés ont conjointement continué annuellement cet enseignement depuis 20 ans sans aucune interruption sous forme de séminaires de 3 jours dans chacune des trois facultés. La faculté de Médecine de Nantes enseignait la médecine du sport sous forme de demi-journées d'enseignement.

Afin :

- d'une part de couvrir les besoins toujours grandissants du monde sportif pour le suivi des équipes locales, les surveillances de terrain et les demandes des centres médico-sportifs sollicités pour les

certificats sportifs et qui ont de plus en plus de mal à trouver des médecins compétents en Médecine et Biologie du Sport,

-d'autre part de tirer parti des expertises et complémentarités locales,

il a été décidé de proposer le regroupement des 5 facultés dans un projet d'habilitation unique.

V – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

Le nombre de candidats inscrits ne pourra dépasser 8 par an et par faculté soit 40 candidats par année, pour les cinq facultés.

VI – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1/ Comité pédagogique pour les cours communs

Il est composé des responsables d'enseignement dans chaque UFR :

ANGERS : Pr P ABRAHAM
Laboratoire d'explorations fonctionnelles
Faculté de médecine d'Angers
49000 ANGERS
Piabraham@chu-angers.fr

LIMOGES : Pr JC DAVIET
Médecine Physique et Réadaptation
Hôpital J Rebeyrol, CHU de Limoges
87042 LIMOGES Cedex
Jean-christophe.daviet@chu-limoges.fr

NANTES : Pr Y PEREON
Laboratoire d'explorations fonctionnelles
CHU Hôtel Dieu
1 place Alexis Ricordeau
44093 NANTES Cedex 1
yann.pereon@univ-nantes.fr

POITIERS : Pr X DROUOT
Service de Neurophysiologie Clinique
CHU La Milétrie
BP 577
86021 POITIERS Cedex
xavier.drouot@chu-poitiers.fr

TOURS : Pr F IVANES
Laboratoire d'Hémodynamique / USCI
CHRU
0 boulevard Tonnellé
37052 TOURS Cedex
F.IVANES@chu-tours.fr

2/ Enseignements théoriques.

La présence aux enseignements locaux est obligatoire au moins une fois par mois au cours de l'année universitaire à l'un et/ou l'autre des staffs:

Le volume des enseignements théoriques est de 100 heures soit 20 heures par Faculté (cf annexe III).

La formation pratique est assurée par la ville universitaire où le candidat a pris son inscription.

Le nom et la qualification des enseignants statutaires sont présentés en annexe II.

L'enseignement a lieu du mercredi au vendredi inclus.

Le programme prévisionnel est présenté en annexe III.

VII – SERVICES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE : dénomination de l'établissement et du service, non et qualification du chef de service (fournir lettre d'accord)

POUR ANGERS

- 1 - Centre Régional de Médecine du Sport
- 2- Plateaux techniques des CHU impliqués dans l'activité physique.
- 3 - Services de MPR,
- 4 - Centres Municipaux de Médecine Sportive,
- 5 - Service de l'état DDJSCS
- 6- Plateau médical de Médecine du sport de Laval

Enfin un certain nombre de lieux de stage pourront être validés après accord préalable du responsable d'enseignement et sous réserve d'encadrement par un médecin compétent en Médecine du sport tels que : Participation au suivi du terrain et assistance médicale pour les sports à risques (Patinoire, Hockey sur glace, Aviron, Judo, etc ,...), Structures et services privés ou publics impliqués dans la prise en charge l'exploration, le diagnostic et le traitement des pathologies ostéo-articulaire (Imagerie, Rhumatologie, Traumatologie, Réadaptation, ...) médicales psychologique ou de nutrition du sportif, services de Médecine du sport à Cholet, Le Mans ou Saumur. Cette activité sera sur site unique en cas de consultation structurée, ou adaptée et organisée au coup par coup en l'absence de consultation identifiée de Médecine du Sport.

VIII – MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

1) Examen probatoire préalable à l'inscription (conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 avril 1988 relatif à la réglementation et liste des capacités de médecine).

➤ *Examen probatoire préalable à l'inscription pour les médecins thésés depuis moins de 3 ans*

Il comporte :

- une épreuve écrite anonyme avec sujets uniques dans les 4 Facultés (avant inscription définitive).
- un entretien

Sont admis dans la limite des capacités de formation les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve écrite et ayant satisfait à l'entretien.

Thèmes sur lesquels porte l'examen probatoire :

A - CARDIOLOGIE - PNEUMOLOGIE

- Orientation diagnostique et conduite à tenir devant :
 - . des douleurs thoraciques
 - . une dyspnée
- Infarctus du myocarde (et sport)
- Hypoglycémie
- Tabagisme
- Asthme

B - TRAUMATOLOGIE - RHUMATOLOGIE

- Douleurs articulaires (hanches, genoux, épaules)
- Inflammation et épanchement articulaire du genou
- Douleur rachidienne. Boiterie
- Lombosciatique. Scoliose
- Fracture de la clavicule
- Luxation de l'épaule acromio-claviculaire
- Pathologie traumatique du genou
- Entorses du genou, de la cheville

C – PHYSIOLOGIE

- Nutrition : ration alimentaire (besoins, apports, catégories d'aliments)
- Appréciation de l'état nutritionnel
- Régulation du comportement alimentaire

Obésité, amaigrissement, maigreur

- Déshydratation
- Croissance, stature pondérale, puberté (appréciation)

D - PHARMACOLOGIE

- Sympathomimétiques
- Parasympatholytiques
- Analgésiques, morphiniques
- Glucocorticoïdes et stéroïdes
- Anti-inflammatoires non stéroïdiens
- Dopage
- Toxicomanie

2) Modalités de validation des enseignements

➤ *Pour les enseignements théoriques :*

A - Une épreuve écrite de 2 heures portant sur les enseignements théoriques et des sujets pratiques sous forme de 2 à 4 questions.

B - Une épreuve orale consistant, au choix du candidat, soit :
* à la présentation d'un mémoire préalablement remis au jury.
* à l'argumentation de 2 cas cliniques.

Une seule session d'examen est organisée annuellement dans une seule des 4 facs pour l'ensemble des étudiants. Pas de session de rattrapage..

➤ *Pour les stages pratiques :*

C - Chaque maître de stage signe le carnet de stage à chacune des vacances d'une ½ journée.

3) Modalités de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement)

Les stages sont validés par le jury après accomplissement de 40 vacances. Le carnet de stage doit être impérativement remis au jour d'examen ou au plus tard avant la délibération annuelle de l'examen (en règle dans les 15 jours qui suivent l'examen).

Les modules « A » et « B » font l'objet d'une validation indépendante de chacune des épreuves. La validation finale nécessite la validation de chacun des trois modules « A », « B » et « C » à l'issue de la session d'examen.

4) Délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré aux candidats ayant

- obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à chacun des modules « A » et « B »
- validé les stages (module « C »)

La non-validation d'un des deux modules « A » ou « B » impose de repasser les deux modules « A » et « B ». Par contre, pour le module « C », si 40 vacances n'ont pas été effectuées dans l'année, l'étudiant garde le bénéfice des vacances validées, mais uniquement pour l'année suivant la première inscription, et ne doit compléter que le nombre de vacances non réalisées la première année.

Le triplement n'est possible que sous réserve de l'accord préalable unanime des responsables pédagogiques des cinq facultés. Dans ce cas, le bénéfice des notes de l'année n -2 est perdu.

Le diplôme est délivré dans la faculté d'inscription des candidats après que le procès verbal du jury ait été transmis à chaque service de scolarité.

5) Inscription des étudiants étrangers.

**L'inscription des étudiants étrangers à la capacité dans l'une des cinq UFR est conditionnée :
A un entretien préalable avec le responsable d'enseignement**

Au passage obligatoire du probatoire, même pour les médecins étrangers thésés depuis plus de 3 ans.

ANNEXE I

Curriculum vitae abrégé: (ordre alphabétique)
Pierre ABRAHAM Né le 15 septembre 1961 à Paris

Fonctions

Professeur des Universités – Praticien Hospitalier
Cardiologue, , CHU d' Angers

DIPLÔMES:

- Doctorat en Médecine : 1990
- D.E.S. de Cardiologie : 1990
- D.E.S.C. de Médecine Vasculaire : 1994

TITRES UNIVERSITAIRES:

- D.E.A. , Physiologie -1992
- Doctorat d'Université : Physiologie 1995
- Habilitation à diriger les recherches 1998

AUTRES DIPLOMES:

- Diplôme d'université d' Echocardiographie-Doppler : 1990
- Capacité de Médecine du Sport 1992.
- Diplôme d'université de Cardiologie du sport 1997
- Diplôme inter universitaire: Physiopathologie de l'exercice, Explorations fonctionnelles d'effort 1999

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

- 1: Tarhouni K, Guihot AL, Vessieres E, Procaccio V, Grimaud L, Abraham P, Lenfant F, Arnal JF, Favre J, Loufrani L, Henrion D. Estrogens are needed for the improvement in endothelium-mediated dilation induced by a chronic increase in blood flow in rat mesenteric arteries. *Vascul Pharmacol.* 2015 Oct 22. pii: S1537-1891 ,PubMed PMID: 26471832.
- 2: Gernigon M, Fouasson-Chailloux A, Colas-Ribas C, Noury-Desvaux B, Le Faucheur A, Abraham P. Test-retest Reliability of GPS derived Measurements in Patients with Claudication. *Eur J Vasc Endovasc Surg.* 2015 Nov;50(5):623-9. PMID: 26319478.
- 3: Urban M, Fouasson-Chailloux A, Signolet I, Colas Ribas C, Feuilloy M, Abraham P. Comparison of two devices for measuring exercise transcutaneous oxygen pressures in patients with claudication. *Vasa.* 2015 Sep;44(5):355-62. PMID: 26317255.
- 4: Delagarde H, Ouadraougo N, Grall S, Macchi L, Roy PM, Abraham P, Prunier F. Remote ischaemic preconditioning in intermittent claudication. *Arch Cardiovasc Dis.* 2015 Oct;108(10):472-9. PMID: 26071836.
- 5: Gernigon M, Le Faucheur A, Fradin D, Noury-Desvaux B, Landron C, Mahe G, Abraham P. Global positioning system use in the community to evaluate improvements in walking after revascularization: a prospective multicenter study with 6-month follow-up in patients with peripheral arterial disease. *Medicine (Baltimore).* 2015 May;94(18):e838 PMID: 25950694;

Jean-Christophe DAVIET Né le 24.06.1970 A Argenton sur creuse 36200

Fonctions

Adresse professionnelle service de MPR, Hôpital Rebeyrol, CHU 87042 Limoges
tel : 0555056538 fax : 0555056513 Mail:jean-christophe.daviet@unilim.fr

DIPLOMES

- Thèse de médecine : université de Limoges le 5 octobre 1999
- DES de médecine physique et de réadaptation : université de Limoges le 25 octobre 1999
- European board of physical medicine and rehabilitation : 2000.
- Capacité de médecine du sport, Limoges 2002.

FORMATION DOCTORALE

- DOCTORAT biologie-sciences-santé : Limoges le 29 novembre 2004
- HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES en biologie, médecine et santé 2007

FONCTIONS EXERCEES 2008 – actuellement Professeur des universités - praticien hospitalier; Service de médecine physique et de réadaptation du CHU de Limoges. Pr JY SALLE

Responsabilités universitaires

- Directeur de l' EA, HAVAE faculté de médecine, université de Limoges
- Membre du CNU sous section 4905 (MPR) collège des MCU-PH de 2006 à 2008
- Membre du collège des enseignants de MPR
- Membre du collège des enseignants de médecine du sport depuis 2006
- Membre de la coordination nationale du DESC de médecine du sport depuis 2009
- membre du conseil pédagogique de l'APSAH de Limoges

Membre des sociétés savantes :

- Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER)
- Société Française de Médecine du Sport (SFMS)
- Société Limousine de Médecine Physique et de Réadaptation (SOLMER) (membre du bureau)
- Société Limousine de Médecine du Sport (SLMS) (membre du bureau)

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

1. MP de Sèze, C Bonhomme, JC Daviet, E Burgeret, H Machat, M de Sèze , PA Joseph. Effect of early compensation of distal motor deficiency by the Chignon ankle-foot orthosis on gait in hemiplegic patients: A randomized pilot study. Clin Rehabil 2011 (in press)
2. Zhou Z, Daviet JC, Marin B, Macian F, Salle JY, Zhou N, Zhu Y. Vital and functional outcomes of first-ever hemispheric stroke, epidemiological comparative study between Kunming (China) and Limoges (France). Ann Phys Rehabil Med 2010;53(9):547-58.
3. Hamonet J, Verdié-Kessler C, Daviet JC, Denes E, Nguyen Hoang CL, Salle JY, Munoz M. Evaluation of multidisciplinary consultation of diabetic foot. Ann Phys Rehabil Med 2010;53:306-18.
4. Scolan V, Daviet JC, Nuiry L, Paysant F, Barret L, Salle JY. Evolution des aides humaines à long terme auprès d'une population âgée en situation de handicap. Intérêt en matière de dommage corporel. Rev Fr Domm Corp. 2010 ; 36(1) : 57-66.
5. D Jerome, P Dehail, JC Daviet, G Lamothe, MP De Sèze, JM Orgogozo, JM Mazaux . Stroke in the under-75S: expectations, concerns and needs. Ann Phys Rehabil Med 2009;52:525-37.

Xavier DROUOT Né le 19 mars 1968 (46 ans)

Fonctions

Service d'Explorations Fonctionnelles, Physiologie Respiratoire et de l'Exercice, CHU de Poitiers,
86000 POITIERS

☎ 05 49 44 34 65

☎ 06 71 00 00 53 xdrouot@yahoo.fr

TITRES ET DIPLOMES UNIVERSITAIRES

- Maîtrise des Sciences Biologiques et Médicales, Université Paris XI (1997),
- D.E.A. de Neurosciences, Université Paris XII Val-de-Marne (1999) : INSERM U421 (M. Peschanski)
- Docteur en Médecine (2000), Prix de Thèse, Faculté de Médecine de Paris Sud-Kremlin Bicêtre,
- D.I.U. Veille et sommeil, Université Paris XII (2000) ; D.U. de Neurophysiol Clinique, Univ Paris VI (1999)
- Docteur en Sciences, Université Paris XII (2005)
- Habilitation à Diriger des Recherches (31 oct 2012)

FONCTIONS HOSPITALIERES

- Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Service de Physiologie, CHU Poitiers (sept 2013)
- Maître de Conférences des Universités – Praticien Hospitalier, Service de Physiologie, CHU Mondor (2006)
- Responsable du Centre du Sommeil, Service de Physiologie (Pr Adnot), Hôpital H. Mondor (2008-)
- Chef de Service EF et Physiologie Respiratoire et de l'exercice

FONCTIONS UNIVERSITAIRES

- Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Faculté de Médecine et Pharm. de Poitiers (sept 2013)
- Maître de Conférences des Universités – Praticien Hospitalier Service de Physiologie (2006-13)
- Membre du l'équipe ALIVE, INSERM CIC 1402 CHU de Poitiers

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

PUBLICATIONS INTERNATIONNALES (index h : 20)

X.Drouot, J.P.Nguyen, M.Peschanski, P.Cesaro, Y.Keravel et JP.Lefaucheur. The antalgic efficacy of chronic motor cortex stimulation is related to sensory changes, *Brain* 2002;125:1660-1664.

X.Drouot, S.Moutereau, J.P.Nguyen, J.P.Lefaucheur, A.Créange, F.Goldenberg, M.P.d'Ortho. Low ventricular CSF orexin levels in advanced Parkinson's disease, *Neurology* 2003;61:540-543.

X.Drouot, S.Oshino, B.Jarraya, H.Kishima, L.Besret, P.Remy, J.Dauguet, J.P.Lefaucheur, F.Dolle, F.Conde, Y.Keravel, M.Bottlaender, M.Peschanski, P.Hantraye and S.Palfi. Functional recovery in a primate model of Parkinson's disease following motor cortex stimulation, *Neuron* 2004;44:769-778.
Jarraya B, Boulet S, Ralph GS, Jan C, Bonvento G, Azzouz M, Miskin JE, Shin M, Delzescaux T, **Drouot X**, Hérard AS, Day DM, Brouillet E, Kingsman SM, Hantraye P, Mitrophanous KA, Mazarakis ND, Palfi S. Dopamine Gene Therapy for Parkinson's disease in a Non-human Primate without Associated dyskinesia. *Science Transl Med.* 2009;1:2ra4

Roche Campo F, **Drouot X**, Thille AW, Galia F, Cabello B, d'Ortho MP, Brochard L Poor sleep quality is associated with late noninvasive ventilation failure in patients with acute hypercapnic respiratory failure. *Crit Care Med.* 2010;38:477-85.

Drouot X, Roche Campo F, Thille AW, Cabello B, Galia F, Margarit M, d'Ortho,MP, Brochard L New classification for sleep in Intensive Care Unit. *Sleep Medicine* 2012;1:7-14.

Córdoba-izquierdo A, **Drouot X**, Thille AW, Galia F, Brochard L. Sleep on non invasive ventilation in intensive care unit: dedicated versus ICU ventilators. *Crit Care Med* 2013; 41:60-8.

Roche Campo F, Thille AW, **Drouot X** Galia F, Cabello B, d'Ortho MP, Brochard L The impact of the mechanical ventilation on the quality of sleep in ICU patients. *Crit Care Med*, 2013.

Fabrice IVANES

Nationalité française, né le 08/12/1980,
N° Inscription à l'Ordre: 37/6015
N°RPPS : 10100038768

Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles Cardiologiques / Hémodynamique
CHRU Tours, 37044 TOURS Cedex 9

Tél : 0247473663

Fax : 0247477468

e-mail: fabrice.ivanes@univ-tours.fr

Fonctions

SITUATION ACTUELLE

Maître de Conférence Associé en Physiologie / Praticien attaché, Université François Rabelais, CHU de Tours

TITRES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

- Master 2 Recherche Physiopathologie et Pharmacologie Cardiovasculaires, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon
- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et diplôme d'Etudes Spécialisées en Cardiologie et Maladies Vasculaires, Faculté de médecine Henri Warembourg, Université Lille 2, Lille
- Doctorat d'Université en Physiologie Cardiovasculaire, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon

- DIU d'Echocardiographie de l'Inter-région Nord-Ouest
- DU de Cardiologie du sport F. Plas
- DIU de Cardiologie Interventionnelle
- DIU de Pédagogie Médicale

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

CURSUS HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Maître de Conférence Associé en Physiologie / Praticien attaché, Université François Rabelais, CHU de Tours, Tours, France. Depuis 2015

Assistant Hospitalo-Universitaire en Physiologie, Université François Rabelais, CHU de Tours, Tours, France. 2013-2015

Chef de Clinique des Universités / Assistant des Hôpitaux en Cardiologie, Université Claude Bernard Lyon 1, Hospices Civils de Lyon, Lyon, France. 2011-2013

5 PUBLICATIONS RECENTES

Chadet S, **Ivanès F**, Benoist L, Salmon-Gandonnière C, Guibon R, Velge-Roussel F, et al.

Hypoxia/reoxygenation inhibits P2Y11 receptor expression and its immunosuppressive activity in human dendritic cells. *J Immunol*. 2015 Jul 15;195(2):651-60

Ivanès F, Faccenda D, Gatliff J, Ahmed AA, Cocco S, Cheng CH, et al. The compound BTB06584 is an IF1 -dependent selective inhibitor of the mitochondrial F1 Fo-ATPase. *Br J Pharmacol* 2014;171:4193-206.

Ivanès F, Isorni MA, Halimi JM, Fauchier L, Saint Etienne C, Babuty D, Angoulvant D, Brunet-Bernard A. Predictive factors of contrast-induced nephropathy in patients undergoing primary coronary angioplasty. *Arch Cardiovasc Dis* 2014 Aug-Sep;107(8-9):424-32

Abrial M, Da Silva CC, Pillot B, Augeul L, **Ivanès F**, Teixeira G, et al. Cardiac fibroblasts protect cardiomyocytes against lethal ischemia-reperfusion injury. *J Mol Cell Cardiol* 2014;68:56-65.

Ivanès F, Susen S, Mouquet F, Pigny P, Cuilleret F, Sautière K, et al. Aldosterone, mortality, and acute ischaemic events in coronary artery disease patients outside the setting of acute myocardial infarction or heart failure. *Eur Heart J* 2012;33:191-202.

Yann PEREON

Nationalité française, né le 8/12/61, marié, 2 enfants

N° ADELI : 44 10 5225 5

N°RPPS : 10002523248

Fonctions

SITUATION ACTUELLE

Professeur des Universités – Praticien Hospitalier
Neurologue, Chef de Service du Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles, CHU de Nantes
Coordinateur du Centre de Référence Maladies Neuromusculaires Nantes - Angers

TITRES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

1985 Interne des Hôpitaux de Paris
1989 Doctorat d'Etat en Médecine, Université Paris VI
1990 DES de Neurologie, Université Paris VI
1990 DIU de Neurophysiologie Clinique, Université Paris VI
1991 DEA de Neurosciences, Université de Nantes
1996 Doctorat de l'Université de Nantes
1998 DIU de Pédagogie et Communication Médicale, Université de Nantes
1998 Habilitation à Diriger les Recherches, Université de Nantes

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

CURSUS HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

1985-1990 Interne des Hôpitaux de Paris
1991-1994 Chef de Clinique des Universités - Assistant des Hôpitaux, Faculté de Médecine et CHU de Nantes
1994-1996 Séjour post-doctoral, Department of Physiology & Biophysics, University of Texas Medical Branch, Galveston, Texas
1997-2004 Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier, Faculté de Médecine et CHU de Nantes
2004- Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Faculté de Médecine et CHU de Nantes
2006- Responsable du Département de Physiologie, Faculté de Médecine
Chef de Service du Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles, CHU de Nantes
Coordinateur du Centre de Référence Maladies Neuromusculaires Rares Nantes - Angers

5 PUBLICATIONS RECENTES (2013-2015)

Drouin E, [Péréon Y](#). Unique drawings by Duchenne de Boulogne. **Lancet Neurol** 2013,12,330-331

Devos D, Magot A, Perrier-Boeswillwald J, Fayet G, Leclair-Visonneau L, Ollivier Y, Nguyen The Tich S, [Péréon Y](#). Guillain-Barré syndrome during childhood: particular clinical and electrophysiological features. **Muscle Nerve** 2013, 48,247-251

Echaniz-Laguna A, Dubourg O, Carré-Pigeon F, Chaigne D, Carlier P, Carlier RY, Sabouraud P, [Péréon Y](#), Chapon F, Thauvin-Robinet C, Laforêt P, Eymard B, Latour P, Stojkovic T. Phenotypic spectrum and incidence of TRPV4 mutations in patients with inherited motor neuropathy. **Neurology**, 2014, 82:1919-26

Lacourpaille L, Hug F, Guével A, [Péréon Y](#), Magot A, Hogrel JY, Nordez A. New insights on contraction efficiency in patients with Duchenne muscular dystrophy. **J Appl Physiol**, 2014,117:658-62

Ollivier Y, Magot A, Latour P, Perrier J, Mercier S, Maisonobe T, [Péréon Y](#). Clinical and electrophysiological features in a French family presenting with seipinopathy. **Neuromuscul Disord**. 2014 Oct 22. pii: S0960-8966(14)00667-1. doi: 10.1016/j.nmd.2014.10.006. [Epub ahead of print]

ANNEXE II

Pour Angers

- Professeur P ABRAHAM, PU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles CHU d'Angers
- Professeur E LEGRAND, PU-PH, Rhumatologie CHU d'Angers
- Docteur A BRUNEAU PH Médecine du sport CHU d'Angers
- Docteur S BICKERT, Praticien contractuel CHU d'Angers
- Mme B NOURY, professeur des Université, UCO, Angers
- Docteur CREMERS, Chirurgien Dentiste, Angers
- Docteur MONROCHE, Rhumatologue, Angers
- Docteur NAMOUR, Radiologue, CHU d'Angers
- Docteur OBERTI Gastro-enterologue, CHU d'Angers

Pour Limoges

- Professeur Jean Christophe DAVIET, PU-PH, Médecine Physique et réadaptation
- Professeur J Y SALLE, PU-PH, Médecine Physique et réadaptation
- Docteur M T ANTONINI, MCU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Docteur F LEMAIRE, MCU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Mr Stéphane MANDIGOUT, MCU STAPS François Vincent PU-PH physiologie
- Docteur Jérémie BORDES, CCA Médecine Physique et réadaptation

Pour Nantes

- Professeur Yann PEREON, PU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Professeur François GOUIN, PU-PH, Orthopédie
- Professeur Thierry LE TOURNEAU, PU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Docteur Anne-Laure LAPRERIE, PH, Cardiologie, Médecine du Sport
- Docteur Marc DAUTY, PH, MPR
- Dr Arnaud CHAMBELLAN, MCU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Dr Marc CAPPELLI, PH, Orthopédie
- Dr Marie Carol PARUIT, PH, Médecine du Sport
- Pr Vincent PROBST, PU-PH, Cardiologie,
- Dr Sophie TOUCHAIS, PH, Orthopédie
- Docteur E. AMIOUNI
- Docteur M. DUPRE, Praticien contractuel, Médecine du Sport
- Docteur B. GUERINEAU
- Docteur L. GEFFROY
- Docteur Y. MEAS, Praticien contractuel, Médecine du Sport
- Docteur C. MAITRE
- Docteur G FAYET

Pour Poitiers

- Professeur Xavier DROUAULT PU-PH Physiologie, CHU de Poitiers
- Pr Louis Etienne GAYET ; PU-PH Orthopédie, CHU de Poitiers
- Pr Michel SCEPI, PU-PH Médecine d'urgence, CHU de Poitiers
- Dr Laurence MILLE; P Contractuel Physiologie, CHU de Poitiers
- Dr Ph SOSNER, CHU de Poitiers

Pour Tours

- Professeur P BONNET, PU-PH, physiologie, explorations fonctionnelles
- Docteur E BOISSINEAU MCU-PH Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Docteur Vernochet PH, Praticien hospitalier, MPR, Bois Gibert
- Professeur B FOUQUET, PU-PH, MPR, CH Amboise-Château Renault
- Docteur L PLANTIER, MCU-PH Physiologie, Explorations Fonctionnelles, CHRU Tours
- Docteur D BAKHOS, MCU-PH Physiologie, ORL, CHRU Tours
- Docteur J DRUON, Praticien hospitalier Chirurgie Orthopédique CHRU Tours
- Docteur B ROUSSEL, Praticien hospitalier Urgences, CHRU Tours
- Docteur P MAGRO, Praticien Hospitalier Pneumologie, CHRU Tours
- Docteur L BOUILLEAU, Praticien Hospitalier Radiologie, CHRU Tours
- Docteur A MIRZA, Praticien Hospitalier Chirurgie cardiaque, CHRU Touts
- Docteur S KUBAS, Praticien Hospitalier Cardiologie, Centre de réadaptation Bois Gibert
- Docteur F IVANES, AHU Physiologie, Explorations fonctionnelles cardiaques, CHRU Tours
- Docteur N BENHENDA, CCA Cardiologie, CHRU Tours
- Docteur J STANOVICI, CCA Chirurgie orthopédique, CHRU Tours

ANNEXE III

Ville	titre	Heures
Tours	Pathologie du genou: atteintes des ligaments croisés antérieurs	1.5
Tours	Asthme chez le sportif	2
Tours	Prise en charge du sportif aux urgences générales	2
Tours	Exploration de la force musculaire chez le sportif (Isocinétisme)	2
Tours	Insuffisants Respiratoires Chroniques et réhabilitation respiratoire	1.5
Tours	Du bon usage des examens d'imagerie rachidienne dans la pathologie ostéo-articulaire du sportif	1.5
Tours	Sport et stimulateurs cardiaques	1
Tours	Pathologie ostéo-articulaire de la course à pied	2
Tours	Réadaptation cardiovasculaire au décours d'un événement	2
Tours	Pathologie ORL de la plongée	2
Tours	HTA et sport : bénéfice de l'activité physique sur la PA, traitement et suivi du sportif hypertendu	1
Tours	Complications cardiovasculaires des traumatismes thoraciques (sports de contact, sports mécaniques)	1.5
Tours	Tabac et sport : impact en termes de risque cardiovasculaire	1
Limoges	Bioénergétique de l'exercice musculaire	2
Limoges	Epreuve d'effort métabolique : intérêt en Médecine du sport	2
Limoges	Fractures de fatigues et périostites: diagnostic et prise en charge	1
Limoges	Ligamentoplastie du LCA: Rééduc post op et critères de retour sur le terrain	1.5
Limoges	Entorse du LLI du genou: diagnostic, prise en charge rééducative et complications	1
Limoges	Syndromes canaux fréquents en médecine du sport	1
Limoges	Généralités sur l'échauffement et places des étirements	1
Limoges	Classification anatomopathologique des lésions musculaires, conséquences sur les modalités de prise en charge	1
Limoges	Physiopathologie des tendinopathies et conséquences sur les objectifs de prise en charge	1
Limoges	AUT : le certificat.	1
Limoges	Tests aérobie et anaérobie au Laboratoire : de la théorie à la pratique	2
Limoges	Pathologie de la plongée sous-marine	2
Limoges	Sport et arthrose. Sport et prévention du vieillissement	2
Limoges	Physiothérapie et sport	1
Limoges	Pathologie de la haute montagne	2
Limoges	tests de terrain, aspects pratiques	1
Limoges	Entorse de Cheville: diagnostic et prise en charge	1
Limoges	Douleurs de fesse chez le coureur à pied: Et si c'était un syndrome du piriforme?	1
Poitiers	Reprise d'activité sportive de l'adulte : bilan et accompagnement médical	1.5
Poitiers	Stress et sport	2
Poitiers	Adaptation cardiaque chronique à l'exercice	3
Poitiers	Pied du sportif	1.5
Poitiers	Les conduites dopantes et leur prévention	2
Poitiers	Epaule et sport	2
Poitiers	Sport et Sommeil	2
Poitiers	Contention et sport	1
Poitiers	Troubles du rythme cardiaque et sport	2
Poitiers	Réanimation, urgence, sécurité médicale	3

Poitiers	Prévention de la fatigue et du surentrainement	1
Angers	Pathologie vasculaire du sportif	2
Angers	Sport et tissus osseux	1
Angers	Sport et handicap (classification des handisports)	1
Angers	Organisation de la Médecine du Sport en France, obligations légales et professionnelles.	1
Angers	Apophyose de croissance des adolescents sportifs	1
Angers	Traumatologies et possibilités chirurgicales des traumatismes du membre inférieur	2
Angers	Concepts et technologies de l'entraînement	2
Angers	Pubalgie du sportif	1
Angers	Certificat médical en CMS	1
Angers	Pharmacologie du dopage	2
Angers	Pathologies dentaires du sportif. Pathologie occlusale	2
Angers	Reprise du sport après une tendinopathie des membres inférieurs	1.5
Angers	Bibliographie et médecine du sport	1
Angers	Imagerie médicale non ultrasonique et sport en phase aigue	1.5
Angers	Troubles digestifs du sportif	1
Nantes	Adaptations physiologiques cardio-respiratoires à la plongée et certificat médical de non contre-indication aux activités subaquatiques	1.5
Nantes	Système respiratoire échanges gazeux, physiologie physiopathologie de l'hypoxémie induite par l'exercice	2.5
Nantes	Epaule : pathologies de la coiffe, pathologie sous acromiale, acromio claviculaire, instabilité de la gléno-humérale	1
Nantes	Test d'hypoxie	1.5
Nantes	Pathologie musculo-tendineuse	2
Nantes	Bilan psychologique et dopage	1.5
Nantes	Spécificités chez l'enfant : déformations rachidiennes et pratiques sportives, spondylolsthésis, apophysites de croissance	1
Nantes	Hanche : prothèse de hanche et pratique sportive, conflit antérieur de hanche, rupture droit antérieur	1
Nantes	Exploration fonctionnelle du sportif : ECG; Valvulopathie	2.5
Nantes	Système cardiovasculaire : contraction du muscle cardiaque, adaptation cardiovasculaire à l'effort, effets de l'entraînement, modifications fonctionnelles et morphologiques chez le sportif	1
Nantes	Structures sportives en France et cadre institutionnels Aspects réglementaires et législatifs	1
Nantes	La femme et le sport	1
Nantes	Questionnaires et formulaires d'examens d'aptitude au sport	1
Nantes	Système neuromusculaire : contraction musculaire, énergétique de l'exercice musculaire, adaptation à l'exercice et à l'entraînement	1
Nantes	Examen de l'enfant sportif	1.5
Nantes	Troubles du rythme et Mort subite	1
Nantes	Mains	1
Nantes	intolérance d'effort d'origine musculaire	1

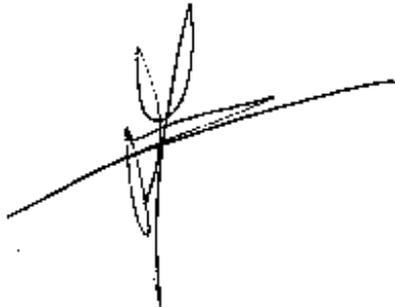
ANNEXE IV

Médecine du sport, CH de Laval:

Angers, le 12/12/2014

NOUS
Je soussigné D^C L. JARRIER et D^C S. COUREAU accepte d'accueillir des étudiants en Médecine au sein de mon service / de mon établissement dans le cadre des stages obligatoires de la capacité de Médecine et Biologie du sport pour la période 2015-2019.

Signature

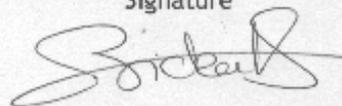


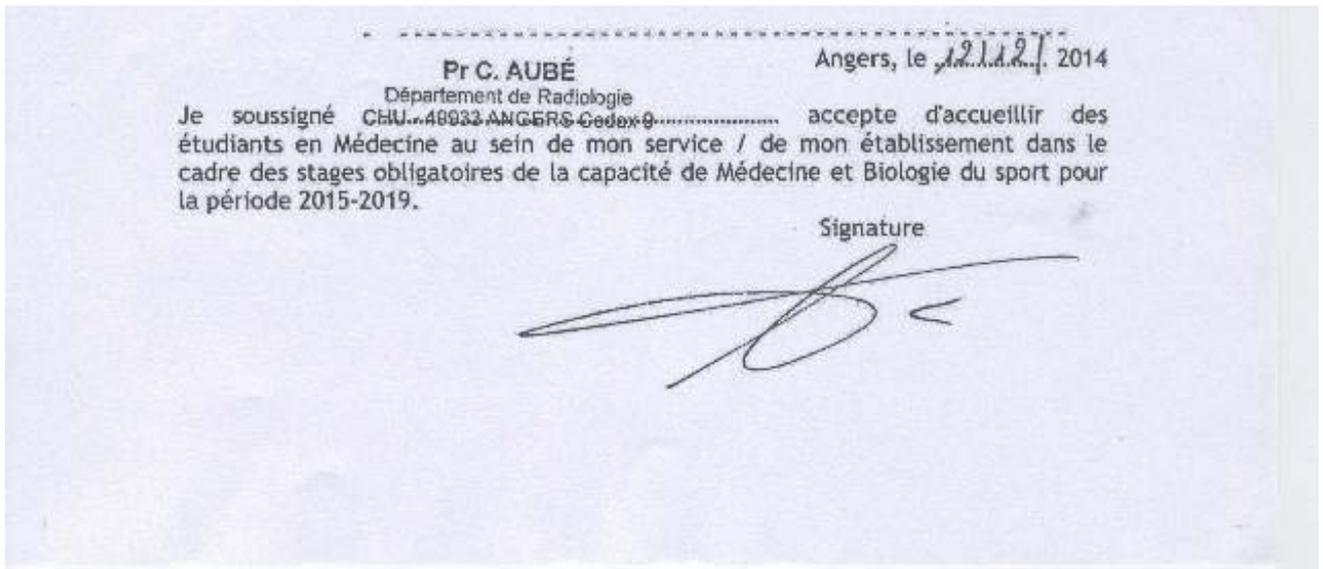
Médecine du sport, CH de Cholet:

Angers, le 15/12/2014

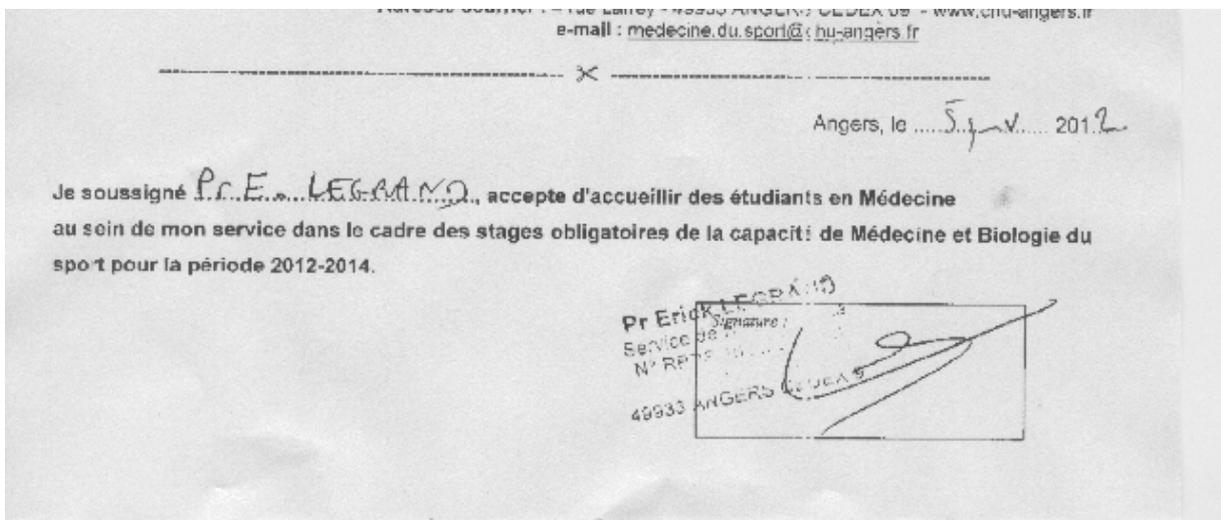
Je soussigné D^C Sandrine BICKERT accepte d'accueillir des étudiants en Médecine au sein de mon service / de mon établissement dans le cadre des stages obligatoires de la capacité de Médecine et Biologie du sport pour la période 2015-2019.

Signature

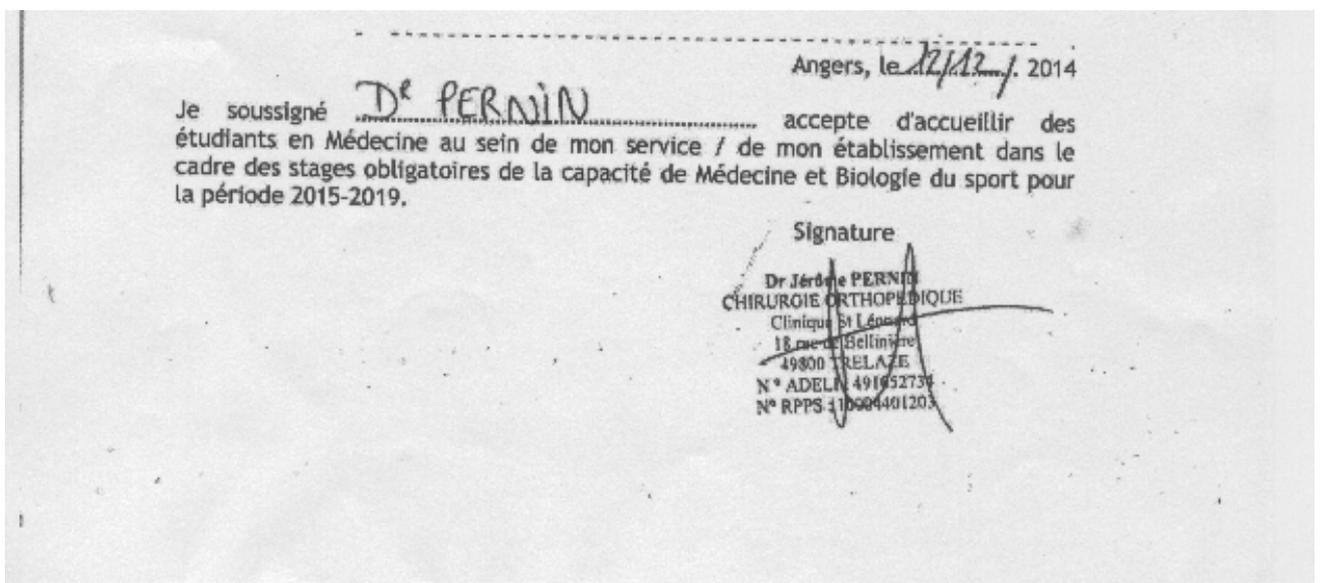




Service de Rhumatologie, CHU, Angers (Nouveau document en attente)



Orthopédie Traumatologie, Clinique Angers Sud.

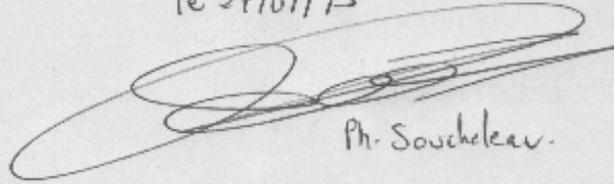


Angers, le 27/01... 2015

Je soussigné SOUCHETEAU Philippe..... accepte d'accueillir des étudiants en Médecine au sein de mon service / de mon établissement dans le cadre des stages obligatoires de la capacité de Médecine et Biologie du sport pour la période 2015-2019.

Signature

le 27/01/15

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Ph. Soucheleau.

f. Capacité de médecine pénitentiaire



UNIVERSITE D'ANGERS
UFR SANTE



DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER
LA CAPACITE DE MEDECINE PENITENTIAIRE

I – UNIVERSITE : UFR SANTE

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES :	CERTAINS ENSEIGNEMENT EN COLLABORATION AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES :
AMIENS	
ANGERS	
NANTES	
POITIERS	
RENNES	
LILLE	
ROUEN	

1^{ère} demande

Renouvellement. Date d'effet de la 1^{ère} habilitation : 2003/2004

II – AVIS :

- du ou des Conseils des UFR
- de la Commission de la formation et de la vie universitaire
- du Conseil d'Administration

III – NOM ET QUALIFICATION DU COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT :

NOM : Professeur Clotilde Rougé-Maillart
ADRESSE : Service de Médecine Légale
C.H.U.
49933 ANGERS CEDEX 09
N° de téléphone : 02.41.35.59.28
N° de fax : 02.41.35.39.48
Adresse électronique : ClRouge-Maillart@chu-angers.fr

Qualifications

- Professeur des Universités de Médecine Légale et Droit de la Santé
- responsable du service de médecine légale du CHU d'Angers
- Responsable de l'USMP de la Maison d'Arrêt d'Angers
- Expert près la Cour d'Appel d'Angers
- Maître en droit, D.E.A. de droit transdisciplinaire, doctorante en droit
- Docteur de EHESS discipline anthropologie

IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :

Les enseignants de Médecine Légale des Inter-Régions Nord et Ouest ont l'expérience d'un enseignement commun dans le cadre du DESC de Médecine Légale et Expertises Médicales puis dans le cadre de la Capacité de Pratiques Médico-judiciaires, depuis 1989. Ils souhaitent poursuivre cette collaboration. L'habilitation est conjointement demandée par les Universités d'Amiens, Angers, Lille, Nantes, Poitiers, Rennes et Rouen.

L'enseignement de cette Capacité peut être assuré à Angers par un Professeur des Universités, un Maître de Conférence des Universités et un Assistant Hospitalo-Universitaire. Les stages peuvent s'y dérouler au sein de l'USMP de la Maison d'Arrêt d'Angers.

Les praticiens actuellement en place au sein des USMP⁴ et des UHSI⁵ demandent d'asseoir leurs connaissances pratiques du milieu carcéral sur des bases théoriques, médicales et réglementaires.

V – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE :

Compte tenu des capacités d'accueil des structures dispensant une formation pratique, chaque université concernée pourrait accueillir chaque année 3 candidats, soit environ 20 au total.

VI – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

Thèmes enseignés	Volumes horaires	Nom et qualification des enseignants
L'administration pénitentiaire (les structures, l'architecture sécuritaire, le cursus du prisonnier, le travail en milieu pénitentiaire, ...)	18 h – 1 ^{ère} année (séminaire de 3 jours)	Pr M. LE GUEUT (Rennes) PU-PH
Organisation de la médecine somatique I (épidémiologie, les soignants, l'hôpital, les détenus particuliers, handicaps en prison, les soins dentaires, particularités dermatologiques, pathologies gastro-entérologiques, les visites obligatoires dans les quartiers,...)	18 h – 1 ^{ère} année (séminaire de 3 jours)	Pr V. HEDOUIN (Lille) PU-PH Dr A. BECART-ROBERT (Lille) PH
Organisation de la médecine somatique II (médicaments en prison, conduites addictives, prise en charge du VIH, dépistage pulmonaire, les problèmes nutritionnels, suivi du diabétique, grève de la faim, automutilation, pathologies ophtalmologiques,...)	18 h – 1 ^{ère} année (séminaire de 3 jours)	Dr MAUILLON (Angers) PH Pr ROUGE-MAILLART (Angers) PU-PH
Organisation de la psychiatrie (épidémiologie, consultations ambulatoires, SMPR, les UMD, le suicide, profils psychologiques particuliers, conduites addictives, sexualité et prison, ...)	18 h – 2 ^{ème} année (séminaire de 3 jours)	A redéfinir
Droit, déontologie, éthique I (les	18 h – 2 ^{ème} année	Pr ROUGE-MAILLART (Angers) PU-PH

⁴ Unité hospitalière sécurisée interrégionale

⁵ Unité sanitaire en milieu pénitentiaire

intervenants extérieurs, judiciaires, sociaux, sanitaires, la responsabilité du médecin pénitentiaire, les positions de l'Ordre des Médecins, l'éthique en milieu carcéral,...)	(séminaire de 3 jours)	
Droit, déontologie, éthique II (le dossier médical, les certificats médicaux, les courriers, l'expertise en milieu carcéral, la couverture sociale du détenu, la réglementation européenne et ses conséquences,...)	18 h - 2 ^{ème} année (séminaire de 3 jours)	Pr C MANOUIL (Amiens) PU

VII – SERVICES, ORGANISMES, LABORATOIRES, STRUCTURES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR EN STAGE LES ETUDIANTS :

Dénomination et localisation de l'établissement et du service, nom et qualification du chef de service. (FOURNIR LETTRE D'ACCORD)

- L'U.C.S.A⁶. de la Maison d'Arrêt d'Angers

VIII – MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES :

1/ Examen probatoire préalable à l'inscription

L'examen probatoire est organisé conjointement par les 7 universités concernées. Il a lieu en octobre. Il comporte un entretien et des épreuves écrites.

Les épreuves écrites sont précédées d'un entretien avec deux enseignants titulaires, choisis parmi ceux qui ne corrigent pas les épreuves écrites. Il porte sur les motivations du candidat, son expérience professionnelle, son approche des situations en milieu pénitentiaire. Il donne lieu à une notation de 0 à 20.

Les épreuves écrites ont une durée de 2 heures. Elles comportent 2 questions.

Une double correction est assurée par deux enseignements titulaires. Chaque question est notée de 0 à 20.

Pour être admis à s'inscrire, un candidat doit avoir obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 30 pour l'ensemble des épreuves écrites et de l'entretien.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 29 avril 1988 modifié, peuvent être dispensés des épreuves écrites, les docteurs en médecine justifiant d'au moins 3 années d'activité professionnelle et de l'examen probatoire les candidats ayant effectué au cours de leur troisième cycle de médecine six mois de stage dans des unités de médecine en milieu pénitentiaire agréées.

2/ Modalités de validation des enseignements

L'accès en deuxième année est conditionné par :

- la validation des stages effectués en première année

- la réussite aux épreuves écrites de fin de première année, d'une durée de 3 heures (3 questions d'une heure sur des sujets tirés du programme des modules enseignés), la correction étant assurée dans les mêmes conditions que celles de l'examen probatoire (validation si la moyenne des 3 notes est supérieure à 10/20 – Possibilité de redoublement)

La validation terminale, en fin de deuxième année, comporte :

- la validation des stages effectués en deuxième année

⁶ Unité de consultation et soins ambulatoires

- la réussite aux épreuves écrites terminales, d'une durée de 6 heures (3 questions de deux heures sur des sujets tirés du programme des modules enseignés en première année et deuxième année) la correction étant assurée dans les mêmes conditions que celles de l'examen de 1^{ère} année.

- en cas d'échec aux épreuves écrites, avec l'obtention d'une note au moins égale à 8 sur 20, le candidat est soumis à une épreuve orale organisée au niveau inter-régional.

- la soutenance d'un mémoire devant au moins 3 enseignants titulaires des U.F.R. concernées.

3/ Modalités de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement).

Des stages sont accomplis pendant les deux années, d'une durée de quatre semaines chaque année, dans des services agréés par les conseils des U.F.R. concernées, sur proposition du collège des enseignants titulaires.

La validation de la formation pratique est prononcée par le collège des enseignants titulaires. Elle est conditionnée par l'avis favorable des responsables des stages.

Pour valider la capacité, il faut avoir obtenu la moyenne aux examens écrits et avoir l'avis favorable du responsable du lieu de stage.

